VOLUME XVI. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 [illegible] — NUMERO 7



Adresse: "La Liberté"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 [illegible]
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Beau Succès du Septième Congrès de l'Association d'Education du Manitoba

RAPPORTS, ETUDES ET DISCUSSIONS

Quatre longues séances d'étude sont consacrées à la lecture et à la discussion des rapports — Le concours de français — Conventions régionales — Vers la création d'une Ecole Normale — Il faut augmenter les ressources en argent

Le septième congrès des Canadiens français du Manitoba a été le plus important dans l'histoire de leur Association par le chiffre de l'assistance et l'intérêt apporté à la discussion des problèmes à l'étude. Les délégués inscrits étaient au nombre de 165. Toutes les séances ont été suivies avec beaucoup d'entrain. Chaque rapport, complet et bien documenté, a donné lieu à des discussions et à des échanges de vues animés. Les conversations se continuaient, entre les séances, dans la vaste cour ombragée du Juniorat des Oblats et au réfectoire, où les délégués ont pris ensemble le repas du midi.

Disons tout de suite que ce service des repas, sous la direction du vice-président M. J.-A. Cusson, a admirablement fonctionné et a été très apprécié, grâce à l'active coopération des religieuses du Juniorat et des dames du Cercle Sainte-Elisabeth.

Voeux de l'Ontario et de l'Alberta

Au cours de la seconde journée du Congrès, le président a donné lecture d'un télégramme de MM. Boileau et Gariépy adressant les salutations fraternelles des Canadiens français de l'Alberta.

M. Henri Lacerte a aussi reçu, trop tard pour pouvoir en donner lecture aux délégués, le télégramme suivant du sénateur Belcourt, président de l'Association Canadienne-Française d'Education de l'Ontario:

"J'aurais bien aimé pouvoir assister à votre Congrès. Agréez meilleurs souhaits pour son succès complet.

N.-A. BELCOURT."

Rapport du Comité d'Organisation

Nous avons déjà rendu compte de la séance d'ouverture, mardi matin. Dans l'après-midi du même jour a eu lieu le rapport du comité d'organisation. L'Exécutif de l'Association l'avait confié à M. L.-P. Gagnon, un des membres de ce comité, qui a fait un rapport non seulement très remarquable par la forme littéraire, mais encore éminemment pratique et fourmillant d'idées. Nous croyons résumer tout le rapport en disant qu'il avait comme but général de montrer comment il est nécessaire d'intéresser à l'Association toute la population et comment le comité pourrait, en se servant de nouveaux moyens, atteindre ce but ultime. C'est l'idée maîtresse qui se dégage de ce rapport, mais M. Gagnon a également montré d'une manière admirablement précise les activités de son comité. Il a parlé du voyage de la Survivance française, organisé sous nos auspices, et en a montré le succès et les bons effets.

Pourtant M. Gagnon n'ose trop encourager la répétition de pareilles entreprises qui sortent passablement du cadre que nous nous sommes tracé. Il montre ensuite quels sacrifices nous sommes appelés à faire pour survivre et fait voir comment le sacrifice d'argent semble venir en tête. Il dit quelques mots du système actuel de perception, recommande la collecte à domicile, faite par le cercle local, et la contribution personnelle et individuelle telle que nous la pratiquons actuellement.

Fonctionnement de nos divers rouages

Nous avons 66 groupements français de plus de 20 familles. Sur ce nombre en 1926, l'année qui a suivi le congrès, nous avions 46 cercles locaux actifs ayant un comité dûment choisi, tandis que nous n'en avions que 35 l'année suivante. L'assemblée annuelle du cercle, préparatoire à l'élection des commissaires d'école, a été tenue en 1926 dans 43 paroisses et en 1927 dans 27. En 1927, 35 paroisses ont envoyé des délégués à la convention des commissaires de langue française et 30 en 1928. En 1927 également, 44 cercles ont fait parvenir au secrétaire la liste de leurs concurrents au concours français, tandis que cette année 35 seulement s'acquittaient de cette tâche. En 1926, la perception s'est faite dans 36 paroisses, tandis qu'elle se faisait en 1927 dans 35. Nous avons reçu en 1926 22 rapports paroissiaux de l'élection des commissaires d'école; 7 seulement en 1927. 30 secrétaires locaux nous ont fait parvenir en 1926 la liste des instituteurs de leurs écoles, tandis qu'en 1927 27 seulement s'acquittaient de cette charge. En résumé, en 1926-27, 35 cercles ont fait leur devoir envers notre Association, tandis qu'en 1927-28 nous n'en avions que 27 qui remplissaient leur devoir.

M. Gagnon montre ensuite quelles sont les conséquences au point de vue général de ces manquements particuliers. Il fait constater comment, après la tenue d'un congrès, les énergies ayant été fouettées, l'on s'acquitte mieux de ses devoirs en général et suggère que l'on étudie la possibilité d'un congrès annuel.

Le Visiteur

M. Gagnon parle ensuite de l'oeuvre du Visiteur. Au cours de l'année 1926-27, il a visité 61 écoles réparties dans 27 paroisses et y a examiné 4,818 enfants, tandis qu'en 1927-28 il a visité 61 écoles réparties dans 27 paroisses et a examiné 4,653 enfants. Le rapporteur montre la somme de travail que le Visiteur est appelé à fournir et comment il lui faudrait absolument le secours d'un assistant-visiteur. Au cours de ces deux dernières années, malgré un zèle infatigable, il n'a pu visiter que 117 écoles sur un nombre total de 175, tandis que chaque école devrait être visitée une fois au moins par année s'il y avait moyen.

Prêts aux Normaliennes

Le rapporteur renvoie au rapport financier, mais montre en passant comment toutes les mesures ont été prises pour assurer la solvabilité des emprunteurs ou de leurs cautions et comment l'on s'y prend pour effectuer avec un succès presque général les remboursements de ces prêts.

Organisation des femmes

M. Gagnon, en parfait gentilhomme, prouve le grand parti que l'on pourrait tirer dans nos luttes et nos activités des organisations de femmes. Il montre comment tout attire la femme vers les initiatives du dehors. Pourquoi n'intéresserions-nous pas la femme à la solution de nos problèmes nationaux en utilisant ses facultés dans nos intérêts propres, alors que tant d'autres parviennent à les utiliser dans les leurs.

Le rapporteur montre comment généralement nous laissons nos femmes dans l'ignorance de nos questions et quelles en sont les conséquences. Il propose d'organiser en comités auxiliaires de nos cercles locaux les femmes de nos paroisses, avec les institutrices, et de leur donner certaines besognes à faire qui les intéressent au mouvement, les renseignent sur l'oeuvre que nous accomplissons. Le rapporteur montre comment on pourrait les utiliser, par exemple, lors de la perception, de l'organisation des congrès régionaux, etc.

Octrois aux écoles libres

M. Gagnon parle des écoles libres, c'est-à-dire des écoles qui ne sont pas subventionnées par l'Etat, mais n'ont pour vivre que les offrandes des particuliers. Il montre comment l'Association a toujours quelque peu et en autant qu'elle pouvait le faire, aidé de ses deniers ces écoles si méritantes, en faisant comprendre toutefois que cette mesure ne pouvait toujours durer mais qu'elle n'était que temporaire. M. Gagnon veut une expression d'opinion et que le congrès donne une direction à l'Exécutif sur la manière d'agir à l'avenir et s'il doit continuer, avec la circonscription voulue, à subventionner les écoles libres.

Secrétariat

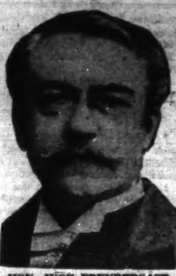
M. Gagnon montre brièvement quelle est la besogne du secrétaire et comment il s'en acquitte. Le secrétaire a assisté à plus de cent assemblées au cours des deux années écoulées. Il fait une correspondance très volumineuse et a préparé avec un soin remarquable ses rapports. Son dévouement est au-dessus de tout éloge.

M. Gagnon suggère que désormais l'on présente au Congrès un rapport sur les activités du secrétariat.

Conclusion

En concluant, M. Gagnon fait ressortir de nouveau l'idée d'enrégimenter toutes nos énergies. L'Association doit être la chose de tous, même du plus petit bambin du dernier village. Ce n'est qu'à cette condition que nous ferons oeuvre vraiment féconde.

Compatriotes fêtés à la Séance de Clôture du Congrès



HON. JUGE PRENDERGAST,
Docteur en Droit de l'Université Laval



R. P. H. BOURQUE, S.J.,
Docteur en Droit de l'Université du Manitoba



HON. JUGE PRUD'HOMME,
Docteur en Droit de l'Université Laval

M. DONATIEN FREMONT,
Officier d'Académie



M. JOSEPH LEBLANC,
Docteur en Philosophie de l'Université Laval

Rapport du Comité de Fonctionnement scolaire

Après une discussion très animée, où les diverses suggestions de M. Gagnon sont examinées et où divers congressistes se prononcent sur leur plus ou moins grande opportunité, l'assemblée entend le rapport du Comité de Fonctionnement scolaire, fait par M. l'abbé Antoine d'Eschambault.

M. l'abbé d'Eschambault montre d'abord quelle est la fonction de ce comité si important, qui veille à l'instruction donnée à l'école. Le champ clos où il doit lutter, c'est l'école. Il montre aussi comment cette surveillance ne peut être efficace sans qu'il y ait de saines manières d'enseigner et des professeurs vraiment formateurs.

Programme d'études françaises

Le comité, de concert avec l'Association des Instituteurs de langue française, a fait adopter par toutes nos écoles le nouveau programme français qui est actuellement en vigueur. Le comité a pris l'habitude de consulter l'Exécutif de l'Association des Instituteurs dans les questions qui affectent directement le programme.

Concours français

La Comité, répondant aux voeux du dernier congrès, a préconisé une nouvelle classification des élèves. Désormais nous avons trois classes: A, B et C. Les questions d'examens sont prises parmi les séries de questions qu'adressent à l'Exécutif, après demande faite, diverses maisons d'éducation de la province. Une fois ces questions reçues, un triage se fait et les questions sont préparées par le Comité de Fonctionnement scolaire. C'est lui aussi qui veille à la correction des compositions.

Le rapporteur demande que l'on suive avec rigueur les règlements établis, surtout en ce qui touche la surveillance, et qu'un professeur ne puisse jamais être chargé de la surveillance de ses propres élèves.

Normaliennes

Le rapporteur montre comment l'on s'est préoccupé du perfectionnement moral des normaliennes. Des cours de religion ont été donnés aux étudiantes de Winnipeg toutes les semaines par le Rév. Père visiteur des écoles. Les normaliennes jouissant d'un prêt de l'Association d'Education s'engagent à suivre ces cours. Désormais d'ailleurs, l'Association n'accordera aucun prêt aux normaliennes qui n'auront pas subi avec succès les examens de notre concours annuel depuis le neuvième grade.

Le rapporteur montre comment aussi les normaliennes qui ne suivent pas les cours à Winnipeg mais qui s'entraînent dans d'autres écoles ont été l'objet de la surveillance de son comité.

Les normaliennes de Winnipeg ont aussi eu quelques cours de pédagogie proprement dite au cours de l'année et elles sont appelées à subir un examen écrit sur cette matière d'après une série de questions que pose le professeur, le R. P. Bourque, S.J., et auxquelles elles doivent répondre par écrit en se servant du manuel de Mgr Ross. Des prix et des diplômes seront distribués aux plus méritantes.

Conventions pédagogiques

Le rapporteur propose que désormais ces conventions pédagogiques, que l'on nommait habituellement "cours de pédagogie", portent le nom de "Conventions régionales de l'Association d'Education" et que ces conventions soient organisées dans différentes localités, de manière à couvrir toute la province au cours de l'année.

A ces mêmes conventions l'on devrait préparer un programme pour les commissaires d'école et les officiers des cercles locaux.

M. l'abbé d'Eschambault fait remarquer que nous n'avons pas, au profit de nos instituteurs diplômés, de cours de pédagogie proprement dits et suggère que l'Exécutif mette à l'étude un projet suivant lequel, par exemple, l'on organiserait durant l'été un cours d'une quinzaine de jours de pédagogie théorique et pratique.

Le rapporteur parle ensuite des bibliothèques scolaires. Le département tolère sur les listes officielles des livres répréhensibles. Il suggère que l'Exécutif prépare une liste et la distribue à tous nos cercles locaux et que ceux-ci demandent ces ouvrages pour leurs bibliothèques scolaires.

Une longue discussion s'engage sur toutes ces propositions, surtout après que l'on a entendu lecture des différentes motions qui les résument. Nous renvoyons nos lecteurs à la série de motions adoptées par le congrès. Ils auront là un miroir fidèle des idées exprimées à l'assemblée et de désirs de celle-ci.

Rapport du Comité de Perception

A la séance du mardi soir, M. Marius Benoist présente le rapport du Comité de Perception. Il rappelle que dès le début l'Association a décidé de ne pas avoir recours à des moyens indirects pour obtenir des fonds, mais de pousser nos compatriotes à donner par sentiment d'obligation. Le système de la contribution directe sera toujours supérieur pour une oeuvre comme la nôtre où nous avons à faire l'éducation de nos gens.

Tous les cercles locaux, dit M. Benoist, devraient s'organiser pour faire la perception eux-mêmes au jour dit — quelques-uns le font déjà — que le délégué de l'Exécutif arrive ou non. Il ne faut pas négliger les petits montants, c'est leur accumulation qui fait les grosses sommes. Ayons soin de voir tout le monde à domicile et cherchons à multiplier le nombre des souscriptions. Si tous nos compatriotes faisaient leur possible, nous arriverions à un total imposant. Le rapporteur signale que la perception de cette année a été inférieure de $600 à celle de l'année précédente.

Une intéressante discussion suit sur la meilleure manière de préparer la perception et le meilleur temps pour l'effectuer.

Comité de Promotion

Ce comité spécial a été constitué pour étudier l'application d'une série de résolutions présentées au Congrès de 1926. Il s'agissait surtout d'aviser aux moyens à prendre pour faire nommer quelques franco-catholiques dans le personnel des inspecteurs d'écoles, des professeurs d'école normale et du ministère de l'instruction publique.

M. Horace Chevrier, qui présente ce rapport, rend compte des démarches infructueuses faites à ce sujet. Le comité en question s'est demandé s'il ne serait pas à propos de créer un nouvel organisme qui pourrait avoir pour noyau les anciens présidents, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres, et dont le but serait de susciter des valeurs et de les utiliser, de diriger les jeunes vers certaines carrières insuffisamment connues. Ce nouveau rouage pourrait fonctionner soit comme un sous-comité de l'exécutif, soit comme un comité autonome.

Une assez longue discussion s'engage sur la question de l'assistance de nos institutrices à la convention générale des instituteurs. Y prennent part surtout: M. l'abbé Sabourin, le R. P. Bourque, MM. Edmond Préfontaine et J.-A. Marion. Mgr Béliveau donne aussi son avis. La position prise cette année par l'exécutif sera maintenue jusqu'à nouvel ordre.

Rapport du Visiteur des Ecoles

Le R. P. Bourque, S.J., expose comment se fait une visite des écoles dans les paroisses. Le visiteur est plus qu'un inspecteur. Il est un éducateur par sa manière d'interroger les enfants. Celle-ci doit être faite de manière à donner à l'institutrice un exemple vivant de pédagogie. Il y a de nombreuses méthodes, mais la meilleure est la patience, l'habileté, la valeur morale de l'institutrice. Les causes nationales, comme l'Eglise, bénéficient toujours de la persécution. Les lois contre le français ont été un coup de fouet salutaire. En tout cas, le visiteur exerce une grande influence de ce côté. Le R. P. Bourque assure qu'il y a beaucoup de dévouement parmi nos institutrices. Il en connaît qui font du français de bonne heure, le matin, et le soir, après souper, sans augmentation de salaire.

(A suivre en page 3)

TOUCHANT HOMMAGE AUX ANCIENS

Le Congrès se termine par une belle manifestation en l'honneur du R. P. Henri Bourque, S.J., de l'hon. Juge J.-E.-P. Prendergast et de l'hon. Juge L.-A. Prud'homme — MM. Donatien Frémont et Joseph Leblanc associés à la fête

La séance de clôture du Congrès, qui s'est tenue mercredi soir dans la salle du Collège de Saint-Boniface, a été particulièrement brillante. De nombreux compatriotes des deux villes s'étaient joints aux délégués de la campagne pour venir rendre hommage aux personnages distingués que l'Association honorait dans la circonstance. Aux côtés du président, M. J.-A. Cusson, avaient pris place sur l'estrade: le R. P. Bourque, S.J., docteur en droit de l'Université du Manitoba; l'hon. Juge Prendergast et l'hon. Juge Prud'homme, docteurs en droit de l'Université Laval (tous les trois revêtus de la toge insigne de leur nouvelle dignité), et M. Donatien Frémont, officier d'Académie.

Au premier rang des spectateurs, S. G. Mgr Béliveau avait à ses côtés Mgr Cherrier, P.A., vicaire général du diocèse de Winnipeg, et Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface.

Message de la Saskatchewan

Le premier orateur est le R. P. Allard, O.M.I., visiteur des écoles de la Saskatchewan, qui nous apporte un message de sympathie et d'affection fraternelle de la province voisine, de la part de Mgr Mathieu, ce général blessé qu'une volonté de fer et les supplications d'un peuple rattachent à une vie si précieuse; de la part de Mgr Prud'homme, ce fils illustre que le Manitoba généreux lui a prêté; de la part de notre soeur l'Association Catholique Franco-Canadienne, qui partage nos luttes, nos joies, nos déboires et communie à notre idéal français et catholique; de la part de son président général, M. Raymond Denis, au zèle patriotique bien connu.

A ce message du coeur, le R. P. Allard joint son hommage et ses félicitations aux dignes compatriotes revêtus de titres qui, en les honorant, honorent tous les Canadiens français de l'Ouest. Puis, examinant nos responsabilités nationales, il déclare que le problème de la survivance se pose pour nous comme au lendemain de la conquête. Si la langue française, par ses éminentes qualités, possède des principes de vie, elle n'est pas pour cela immortelle; l'exemple de la Louisiane française est là pour nous le rappeler. Les Canadiens français de l'Ouest, comme ceux de la province de Québec, vivront et croîtront en dépit du fanatisme, mais à la condition de s'appuyer sur des oeuvres constructives, de refranciser leurs foyers, de faire de l'école un sanctuaire de patriotisme, de soutenir leurs Associations, leurs journaux. Comme résolution de cette retraite nationale qu'est, en somme, un congrès, l'orateur suggère cette résolution, d'ailleurs partie du Manitoba et qui a fait le tour du pays: "Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre".

Le représentant de la Saskatchewan se dit émerveillé de notre congrès, de la discipline pratique des séances, de la forme solide et littéraire des discours. Il souhaite que l'esprit qui anime Saint-Boniface et le Manitoba se répande à travers tout l'Ouest.

Message de l'Alberta

M. l'abbé Vallquette, professeur au Collège d'Edmonton, dit quelques mots au nom de nos compatriotes de l'Alberta. L'Association Canadienne-Française de cette province est jeune encore, mais c'est une organisation qui veut vivre et qui vivra. Nos amis de là-bas sont décidés à faire le sacrifice de leur temps et de leur argent pour en assurer le succès et ils fondent de grands espoirs sur leur prochain congrès qui doit avoir lieu dans une semaine. Ils s'estiment surtout privilégiés d'avoir les dévoués, les admirables Pères Jésuites que leur a envoyés le Manitoba.

Une voix du Québec

M. l'abbé Hébert, du Séminaire de Sainte-Thérèse, actuellement en voyage dans l'Ouest, est heureux de saluer à Saint-Boniface les successeurs des premiers français dans cette partie du pays. Il a toujours suivi nos luttes avec intérêt et admiré notre esprit de persévérance. Aussi lui est-il agréable de nous féliciter et de nous offrir ses bons voeux, au nom de la province de Québec.

S. G. Mgr Béliveau

C'est S. G. Mgr l'Archevêque qui, au nom de l'Association, présente les hommages au R. P. Bourque. Il est heureux qu'on lui ait confié cette tâche qui resserre ses liens avec l'Association, car il estime cette dernière et aime bien son visiteur des écoles. L'Association, dit Mgr Béliveau, est donc fière de la grande distinction accordée au R. P. Bourque par l'Université du Manitoba. C'est une reconnaissance de ses mérites personnels et des services qu'il a rendus à la cause de l'éducation dans la province. C'est un honneur qui va également au Jésuite, à l'ancien recteur de notre Collège et au membre du bureau des études de l'Université du Manitoba. L'Association est heureuse et fière de voir un homme comme le R. P. Bourque occuper la charge de visiteur des écoles.

R. P. Bourque, S.J.

Après avoir dit que l'Université, en lui conférant le titre de docteur en droit, a voulu décorer les Canadiens français du Manitoba, le R. P. Bourque commente élégamment le mot de Shakespeare: "La France est le sergent de Dieu". La France, dit-il, c'est Charlemagne, c'est Jeanne d'Arc, c'est sainte Geneviève, ce sont les Croisades, ce sont les 60,000 Français à qui Dieu a confié le beau Canada, c'est la Canadienne avec son grand coeur et "ses jolis yeux doux", la femme forte qui a reçu de Dieu la mission de laver les blessures des plaines d'Abraham à la revanche des berceaux; mais la France en chair et en os, c'est l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, à qui Dieu a confié l'âme de l'enfant. Le dévoué visiteur compare aussi l'Association à la cloche de l'église qui loue Dieu, réunit le peuple et le clergé et transmet l'héritage sacré de la langue et de la foi.

M. Louis-Philippe Gagnon

M. Louis-Philippe Gagnon évoque les nombreux services rendus par l'hon. juge Prendergast à ses compatriotes et à leurs enfants. Il loue son esprit politique, empreinte à la civilisation québécoise, et sa culture excessivement étendue. C'est une personnalité abondamment diverse, mais l'on se souviendra surtout de lui comme premier président de notre Association. Si notre situation s'améliore constamment et si le français s'enseigne et se parle de plus en plus parmi nous, c'est parce que, à un moment décisif, le sillon a été tracé droit et que nous visons à ne pas être trop indignes de notre premier président. La population française du Manitoba est heureuse et fière de ce titre de docteur en droit de l'Université Laval qui vient consacrer des mérites universellement reconnus et appréciés.

Hon. Juge Prendergast

C'est un autre honneur ajouté au premier, dit l'hon. juge Prendergast, que l'hommage de tous ces braves gens de la rivière Rouge. La distinction décernée aux deux premiers présidents de l'Association rejaillit sur tous leurs successeurs et sur tous les membres de l'exécutif. Le distingué magistrat rappelle ses souvenirs des débuts de l'Association, alors qu'il partageait la charge de la présidence avec son collègue le juge Prud'homme. Puis il fait un vibrant appel en faveur de plus de fonds pour soutenir l'oeuvre. S'appuyant sur un mot de Mgr Béliveau: "Le français se parlera au Manitoba tant que vivra l'Association d'Education", il fait ressortir la grave responsabilité qui en découle pour nous. Nos enfants sont en danger, conclut-il, notre devoir est de donner à l'Association ce qu'il faut pour les défendre et les sauver.

Mgr Jubinville, P.D.

Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, fait l'éloge de l'hon. juge Prud'homme comme historien national, savant juge et fervent chrétien. Il passe en revue la carrière de notre vénérable compatriote, qui mérite hautement l'honneur qu'on vient de lui conférer, et associe à cet hommage sa digne épouse et son fils vénéré, Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert.

(A suivre en deuxième page)

Touchant hommage aux anciens

(Suite de la première page)

Hon. juge Prud'homme

L'hon. juge Prud'homme dit combien, aux heures difficiles, il fut heureux de servir ... le premier président de l'Association. Comme premier lieutenant, il marcha toujours la main dans la main avec lui et quand il fut appelé à lui succéder, il n'eut qu'à suivre la voie qu'il lui avait tracée. En faisant des voeux pour le succès de l'organisation, il conseille de suivre fidèlement le mot d'ordre: droit avec fermeté et jusqu'au bout.

M. Noël Bernier

M. Noël Bernier souligne le sens du titre d'officier d'académie décerné à notre directeur. Ce titre ... veut dire que la France, sa terre natale, a pour agréable le labeur auquel il se livre ici pour que la langue française soit mieux parlée et qu'au besoin elle soit défendue contre ses ennemis. En nous réunissant, ajoute-t-il, l'hommage qui est rendu à la distinction de votre talent et à la noblesse de votre coeur.

M. Donatien Frémont

En remerciant de l'honneur qui lui fut fait, M. Donatien Frémont dit que le geste de la France, décorant un membre de l'exécutif de l'Association d'Education et le directeur d'un journal dont l'unique raison d'être est le maintien de la langue et des traditions françaises dans l'Ouest, atteste une fois de plus que la cause que nous servons ici est la sienne, la cause de la pensée française traditionnelle et universelle, qu'elle est digne de tous les sacrifices que nous nous imposons pour elle. Il rappelle en outre que depuis 1922 notre Association bénéficie d'un don annuel de 3,000 francs que lui accorde le gouvernement français, à titre d'encouragement à son oeuvre pour la sauvegarde du français au Manitoba, et que la "médaille de France" fut la première à figurer sur la liste des récompenses pour les lauréats du concours de français.

M. Horace Chevrier

M. Horace Chevrier trace un portrait ni sérieux, ni humoristique — en tout cas très fidèle — de M. Joseph Leblanc qui, depuis un an professeur aux Etats-Unis, ne peut malheureusement assister à cette démonstration. Il le représente devant les autorités de l'Université Laval, soutenant avec succès sa thèse de doctorat en philosophie sur les droits des parents en matière d'éducation et recommande chaleureusement la lecture de cette forte étude, pleine d'enseignements pratiques. L'orateur trace une biographie de notre compatriote et le propose en exemple à nos jeunes. M. Leblanc est le premier des Canadiens français de l'Ouest à décrocher ce titre. Puisse-t-il avoir de nombreux imitateurs!

S. G. Mgr Béliveau

S. G. Mgr Béliveau, qui est appelé à dire le mot de la fin du congrès, se déclare fier de cet honneur. L'Association repose, en effet, sur l'union des forces ecclésiastiques, intellectuelles, morales et politiques. Son oeuvre est celle de l'archevêque, des curés et des pères de famille. Sur les ruines de la législation de 1890, qui a proscrit l'école confessionnelle, et de 1916, qui a détruit les derniers vestiges d'enseignement du français, elle veut rétablir l'idéal des Pères de la Confédération et des pays chrétiens. C'est le devoir de chacun d'entre nous de travailler à refaire l'oeuvre de l'école confessionnelle. Nous sommes aussi dans un pays bilingue. Les textes légaux ne contiennent pas toujours ce qu'ils sont supposés contenir, mais nous avons été partie à un contrat de gentilshommes dont la violation a été une injure à notre fierté nationale.

Depuis douze ans l'Association est à l'ouvrage, poursuivant ce double objectif de l'école chrétienne et bilingue. Son oeuvre est essentiellement une oeuvre de défense, oeuvre de longue haleine, calme, menée dans le silence et dans la pratique de l'amabilité bien entendue. Le congrès a prouvé que l'Association ne tâtonne plus, qu'elle sait ce qu'elle veut, comment le vouloir, qu'elle est assurée du succès. Il faut s'en tenir à ces méthodes.

Sa Grandeur loue les rapports si bien faits, si bien présentés, aux conclusions précises. Elle espère qu'ils pourront avoir une large diffusion dans le public.

Mgr Béliveau remercie M. le juge Prendergast d'avoir bien voulu descendre jusqu'à un détail banal, la question de gros sous. Si nous voulons progresser et mettre en action les voeux du congrès, conclut-il, il faut s'intéresser davantage à la question financière. Non qu'il faille se mettre à parler immédiatement d'argent à tout propos; nous arriverons plus sûrement à notre but en nous efforçant simplement de mieux faire connaître l'Association.

Au cours de la soirée, Mme Cyrille Mullier a chanté avec beaucoup d'ampleur un extrait du "Cid", de Massenet, et avec délicatesse la gentille bluette "Ca fait peur aux oiseaux". Elle était accompagnée au piano par Mlle Marie-Jeanne Bérubé.

Liste des Délégués

Saint-Boniface — W. Lévêque, F.-X. Lavoie, N. Pirotton, L. DeNoble, N. Fournier, J.-E. Arpin, L.-P. Gagnon, H. d'Eschambault, J.-H. Daigneault, Dr J.-J. Trudel, M. Carrière, A.-L. Monnin, C. Teillet, H. Morier, hon. juge Prendergast, A.-C. Larivière, R.-P. Martel, W. Raymond, R. Bernier, H. Constant, Paul Gagnon, P.-E. Bérubé, hon. juge Roy, A.-J.-H. Dubuc, Olier Morier, A.-J. Doucet, S.-A. Nault, Mgr Jubinville, R. P. Desjardins, S.J., R. P. Bourque, S.J., J.-O. Dubuc, E. Laberge, J.-P. Tremblay, Henri Lacerte, J.-A. Marion, J.-A. Cusson.

Sainte-Geneviève — Benjamin Ledet, N. Saltel.

Saint-Lupicin — Abbé J. Picod, Ed. Brunet.

Saint-Jean-Baptiste — Edouard Comeault, Eliège Sabourin, Mathias Fillion, Napoléon Déry, F. Fillion, Léonard Sabourin, Placide Sabourin, T. Fillion, abbé J.-M. Desrosiers.

Saint-Eustache — Abbé M. Comte.

Winnipeg — T.-E. Collon, P. L'Heureux, Brunelle Léveillé, M. Gatien, Donatien Frémont, J.-H. Lemire, R. P. Vérien, O.M.I., R. P. Beaupré, O.M.I., A.-R. Desrosiers.

Fort Garry — Albert Cormier, G. Minville.

Aubigny — Théodule Marcoux, M. l'abbé J.-A. Normandeau, Pierre Hébert, Emile Robert.

Sainte-Anne des Chênes — R. P. Mercier, C.SS.R.

Fannystelle — M. l'abbé C.-N. Desjardins, Emile Guyot, Benjamin Arnal.

La Broquerie — Joseph Granger, A. Laurencelle, Ph. Savard, M. l'abbé Giroux, Alphonse Lord, Cyprien Dégagné, F. Perrière, Oscar Balcaen.

Notre-Dame de Lourdes — R. P. Ant. Chéneveau, Antoine Boileau, Jean Durand, Pierre Bédu, Alphonse Gaboriau, G. Raget, P.-J. Vrignier.

Transcona — A. Gaspeau, Joseph Bélanger.

Mariapolis — P.-H. Nick, M. l'abbé J.-B. Fortunose.

Saint-Léon — N. Jubinville, Félix Grenier, R. P. Ant. Straub.

Saint-Pierre-Jolys — Auguste Sicotte, Edmond Prud'homme, F.-X. Joubert, père, Joseph Laroche, S. Larivière, A.-E. Turenne, M. l'abbé J.-A. Sabourin, Georges Rinfret, Dr J.-A. Bélanger, Omer Lafond.

Letellier — N. Breton, Alexandre Cadieux, Isidore Bouchard, Léon Bruyère, Albert Fortier.

Saint-Malo — Joseph Arpin, Evariste Hébert.

Sainte-Agathe — M. l'abbé E. Rocan, Théophile Joyal, Adonias Alarie, Arthur Lemire.

Saint-Adolphe — P. Lagassé, E. Landry, H. Bédard.

Saint-Norbert — G.-P. Cloutier, J.-A. Ritchot, Urgel Ritchot.

Somerset — M. l'abbé J.-A.-L. Senez, Joseph Daret, Alex. Labossière.

Selkirk — M. l'abbé J. Bertrand.

Sainte-Elisabeth — M. l'abbé J.-M. Mireault, A. Baron, E. Desrosiers, Octavien Bérard.

Lorette — M. l'abbé Saint-Amant, Oscar Ménégre, F. Chaput, Léon Marcoux, Sauveur Marcoux, Victor Trudeau.

McCreary — Robert Doucette.

Haywood — E.-A. Bazin.

Bruxelles — N. Dubuc.

La Salle — Hyacinthe Bohémier, Willie Joyal.

Woodridge — M. l'abbé Armand Moreau.

Le Stampede de Calgary

Calgary — Le fameux "Stampede" de Calgary qui, chaque année, réunit des milliers de visiteurs dans cette ville et constitue l'un des événements sportifs les plus goûtés de cette partie du pays, a duré toute la semaine dernière. Son Excellence le vicomte Willingdon, gouverneur général, était en tête de la grande parade hippique, et, au cours des réjouissances de la semaine, il a été solennellement créé chef indien. Son Excellence était accompagnée de lady Willingdon, et tous deux occupaient la suite du prince de Galles à l'hôtel Palliser.

Au nombre des visiteurs qui étaient à Calgary, pendant le "stampede", il y avait un groupe d'excursionnistes canadiens-français de l'Est, faisant une tournée transcontinentale sur un convoi du Pacifique Canadien, sous les auspices de l'Université de Montréal.

ECHOS D'EUROPE

L'unification de l'Europe

Berlin — Dans une lettre ouverte qu'il vient de publier, le comte Richard Coudenhove-Kalergi, président de l'union paneuropéenne, demande à M. Hermann Mueller-Franken, le nouveau chancelier allemand, de communiquer avec M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères de France et président honoraire de l'union, afin de travailler avec lui à l'unification de l'Europe.

Il rappelle également au nouveau chancelier socialiste qu'il y a trois ans le parti socialiste allemand a décidé de travailler à la création d'Etats-Unis d'Europe, et il implore M. Mueller de profiter "du moment historique".

Inauguration d'un monument à Foch

Cassel — On a dévoilé dans cette ville du nord de la France, en présence du maréchal Foch lui-même, un monument le représentant comme généralissime des troupes alliées et comme vainqueur de la Grande Guerre. Il est représenté à cheval dans le costume simple qu'il portait à l'époque de la guerre.

Au cours d'un grand discours tout empreint d'émotion, le président du conseil, M. Poincaré, a déclaré que le dévoilement de ce monument s'est fait contre la volonté du maréchal qui s'est toujours opposé à ce qu'on élevât un monument à sa mémoire, surtout de son vivant. Mais on savait que le nom du maréchal est destiné à tenir une grande place dans l'histoire et c'est pourquoi on a voulu l'honorer de son vivant, comme preuve de la grande admiration qu'on lui porte. Et on a choisi cette ville parce que c'est d'ici que le maréchal Foch a commandé la grande offensive qui devait définitivement bouter l'ennemi hors de la France.

La statue de Maurice Barrès sur la "Colline inspirée"

Nancy — Le Monument que la souscription de tous les admirateurs et amis de Maurice Barrès, aussi bien en France qu'à l'étranger, a permis d'édifier pour honorer sa mémoire, s'élève maintenant sur le promontoire de Sion-Vaudémont, près de Nancy, sur cette "Colline inspirée" de Lorraine que le grand écrivain a si magnifiquement célébrée.

L'inauguration aura lieu le dimanche 23 septembre. Elle sera présidée par M. Raymond Poincaré, président du conseil, à qui le maréchal Lyautey, au nom du comité d'organisation, fera la remise du monument.

La santé de Primo de Rivera

Londres — On télégraphie de Madrid:

L'état de santé du général Primo de Rivera causerait beaucoup de préoccupation dans les gouvernementaux espagnols.

Bien qu'aucun bulletin n'ait été publié et qu'on dise en général que la maladie ne soit pas regardée comme grave, il court beaucoup de bruits dans la capitale, où l'on raconte que le dictateur souffre du diabète, avec menace de complications.

La disparition mystérieuse de Loewenstein

Croydon, Angleterre — La théorie de l'accident dans le cas du capitaine Loewenstein est de moins en moins probable. Le major Cooper, du département des accidents dans le ministère d'aviation, a fait aujourd'hui avec la machine même de Loewenstein des expériences concluantes. Un des opérateurs, dûment attaché avec une corde s'est rué sur la porte, mais n'a réussi à l'ouvrir que de six pouces et il a été aussitôt violemment rejeté à l'arrière.

Le major Cooper, après des efforts prolongés, a réussi à ouvrir la porte pour mettre le pied sur le marchepied de la machine et c'est tout.

Le divorce trop facile à Paris

Paris — Le "moulin aux divorces" qu'est Paris pour les Américains ne travaillera plus aussi régulièrement à l'avenir. Le ministre de la justice, Louis Barthou, semble décidé à punir ceux qui font tourner trop vite la roue en faveur des clients américains. Cinq avocats et deux huissiers comparaîtront devant un tribunal civil siégeant comme cour disciplinaire, le 21 juillet. Les recommandations de cette cour seront présentées devant l'Association du barreau et les juges de la Cour d'appel pour qu'on prenne des poursuites. M. Chabot, un commis de la cour, subira son procès le 23 juillet.

Le juge Grenet, accusé d'avoir trop facilement accordé des divorces et d'avoir manqué de perspicacité, comparaîtra devant le conseil des magistrats en octobre prochain. Ils décideront de la punition qui lui sera infligée. C'est devant ce juge que furent présentés au cours de l'année dernière 142 des 167 cas de divorces américains entendus à Paris.

On croit que Washington a attiré l'attention du ministère des affaires étrangères français sur cet état de choses et sur la publicité qu'on donnait aux cas de divorce accordés à Paris.

La presse britannique rend hommage à M. Poincaré

Londres — Presque tous les journaux commentent favorablement la stabilisation du franc et retracent élogieusement l'oeuvre de M. Poincaré.

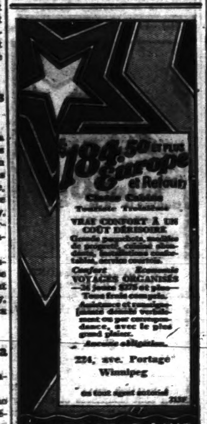
Le "Daily Telegraph" dit que tous les experts jugent que M. Poincaré a fait ce qu'il fallait et au moment opportun.

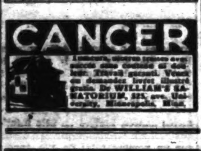
"Si la France, dit le journal, n'a pas payé plus cher sa politique financière qui, à un moment donné, menaçait d'être ruineuse, c'est à l'habileté et à l'indomptable volonté de M. Poincaré qu'elle le doit."

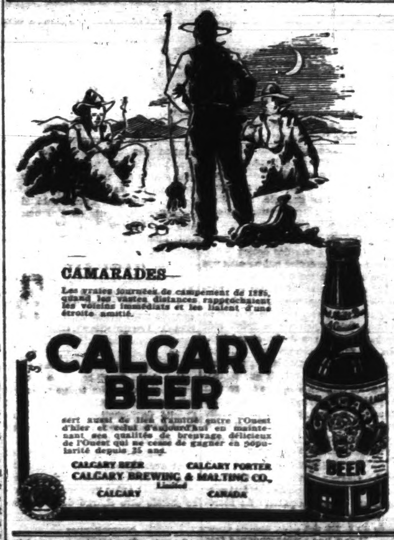
Le "Times" consacre un article de deux colonnes et demie intitulé "Sauvetage magistral" à la stabilisation et dans son éditorial il écrit:

"La stabilité du franc assurée par M. Poincaré est une oeuvre de suprême habileté qui fera époque dans l'histoire de l'Europe. C'est la fin du désastreux régime de la monnaie de papier. M. Poincaré a accompli là une tâche difficile, magistrale, dont non seulement la France mais le monde doivent lui être reconnaissants."

Les journaux financiers se félicitent également de la mesure prise par la France et qui, disent-ils, aura une répercussion internationale.









VOLUME XVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 JUILLET 1928 — NUMERO 7

Nos enfants sont en danger; notre devoir est de donner à l'Association ce qu'il faut pour les défendre et les sauver.

Hon. Juge PRENDERGAST.

LA LIBERTÉ

Le Congrès a prouvé que l'Association ne tâtonne plus, qu'elle sait ce qu'elle veut et comment le vouloir.

Mgr BELIVEAU.

APRÈS LE CONGRÈS

"Le meilleur que nous ayons eu!". C'est le mot qui se répète presque invariablement au lendemain de chaque congrès. Il faut cependant bien dire la vérité, même au risque de passer pour banal...

Et d'ailleurs, ceci n'est-il pas parfaitement dans l'ordre? Il n'y a pas de congrès, si réussi soit-il, qui ne puisse, sans trop d'efforts, être surpassé par le suivant, lequel bénéficie des expériences et du travail des précédents. Le progrès normal de l'oeuvre exige qu'il en soit ainsi.

Ce numéro de la *Liberté* et celui de la semaine dernière ont consacré un grand nombre de colonnes au congrès; mais il est matériellement impossible de tout dire, et l'on comprendra que sur plusieurs points, nous soyons tenus à la discrétion. Les délégués, qui ont suivi les séances avec une assiduité exemplaire, ont le devoir de communiquer à leurs co-paroissiens, pendant qu'elles sont encore fraîches dans leur esprit, les impressions et les convictions qu'ils en rapportent. Pour nous, nous voudrions ici dégager brièvement les grandes lignes de l'événement, quitte à revenir ensuite plus à loisir sur quelques sujets d'importance capitale.

Suivant une coutume établie dès le début, le gros du travail, dans nos congrès, se concentre sur les rapports des diverses sections permanentes qui constituent le rouage de l'*Association*: organisation, fonctionnement scolaire, perception, visite des écoles, finances, etc. Or l'on peut constater de congrès en congrès que ces rapports sont confiés à de véritables spécialistes qui soumettent une étude fouillée des problèmes à résoudre et aboutissent à des conclusions claires, logiques, inattaquables. C'est dire que plusieurs des membres de l'exécutif sont attelés de longue date à l'oeuvre de l'*Association* et la connaissent dans ses moindres détails.

Mais si les chefs ont de la compétence et du savoir-faire, que dire de l'entrainement et de l'endurance des troupes! Les discussions et les échanges de vues entre les délégués dénotent une bonne volonté, une intelligence et un dévouement admirables.

* * *

Ceux qui ne voulaient voir au début, dans l'*Association*, qu'un feu de paille qui ne survivrait pas à l'oubli de l'injure subie, ont été de mauvais prophètes. Notre organisation a pris racine et a vécu parce qu'on ne s'est pas contenté de vaines protestations tapageuses. On s'est mis à l'ouvrage et alors seulement l'on a constaté toute l'étendue des besoins. L'oeuvre qui nous sollicitait — et que nous avions trop longtemps négligée — se révélait comme une oeuvre essentiellement permanente requérant une mobilisation générale des ressources spirituelles, intellectuelles et matérielles de notre groupe. Après douze ans, pour nous servir de paroles autorisées entendues à la dernière séance du congrès, "l'Association *ne tâtonne plus, elle sait ce qu'elle veut et elle sait comment le vouloir*".

Mais si elle sait ce qu'elle veut, il lui reste beaucoup à réaliser encore. Dans l'enrôlement de nos forces nous avons — oubli impardonnable — négligé les femmes et les enfants. C'est une lacune à combler sans retard. Le concours de français — institution excellente qui forme la base de nos opérations — doit être non seulement maintenu, mais suivi de près, de manière à lui faire rendre le maximum de résultats; c'est une tâche qui relève surtout des cercles paroissiaux. On nous a démontré en outre que, de toute nécessité, nos efforts doivent tendre vers la création d'une école normale. Pour cela, il faut développer nos congrès pédagogiques régionaux qui vont devenir de véritables conventions régionales. Si notre population, disséminée sur un vaste territoire, ne peut facilement participer à la vie de l'*Association*, faute de la connaître, l'*Association* se doit à elle-même d'aller au devant de nos compatriotes pour leur parler de son oeuvre et solliciter leur concours.

Voilà bien des projets, et dont la réalisation exige des ressources. Le Congrès en est venu à la conclusion, en effet, que l'*Association* a besoin de plus d'argent pour consolider et développer son organisme. Cette question de gros sous est aujourd'hui d'une importance vitale. Qu'il suffise de rappeler que l'honorable juge Prendergast, avec toute son autorité de premier président, a voulu souligner ce besoin pressant de l'heure et que S. G. Mgr Béliveau a tenu à le féliciter et à le remercier d'avoir attiré l'attention sur ce détail essentiel.

* * *

Une dernière réflexion qui nous est suggérée par la belle soirée de clôture au Collège de Saint-Boniface. En assistant à cette fête de la reconnaissance envers d'illustres aînés, l'histoire de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba* nous apparaissait beaucoup plus longue et plus glorieuse qu'elle n'est en réalité. C'est que notre esprit l'associait tout naturellement à la personne et à la carrière de ses deux respectés premiers présidents. Ce fut un grand privilège et une précieuse garantie pour nous de pouvoir compter sur des hommes d'une telle science et d'un tel caractère à une heure aussi décisive.

Le Congrès a recommandé que tous les anciens présidents de l'*Association* soient nommés membres honoraires de l'exécutif. Sait-on qu'en réalité ils n'ont pour ainsi dire jamais cessé d'en être des membres actifs? Ils sont consultés chaque fois qu'une difficulté surgit et aucune décision grave n'est prise sans demander leur avis. Ce point méritait d'être connu. N'est-ce pas un nouveau motif de confiance et de sécurité?

Donatien FREMONT.

M. Robb se rend en Irlande

Ottawa — M. James-A. Robb, ministre des finances, passera ses vacances en Irlande. M. Robb profitera de son séjour dans l'Etat libre pour étudier les nouvelles propositions tarifaires et il discutera avec William-T. Cosgrave, président du Conseil exécutif, la question d'étendre à l'Irlande les prévisions du tarif préférentiel canadien sur les marchandises impériales en échange d'un traitement réciproque pour les marchandises canadiennes.

WEYBURN, Sask. — Une tempête terrible a fait des ravages considérables sur un rayon d'une centaine de milles dans le sud de la Saskatchewan. En plusieurs endroits la récolte est entièrement détruite.

Paroles Opportunes

Les *Sons of Canada* ont célébré, il y a quelques jours, le 61e anniversaire de la Confédération par une démonstration au théâtre Walker. Dans la vaste enceinte décorée de drapeaux, d'emblèmes et de feuillages canadiens, ont retenti des chants et des discours d'inspiration patriotique. Tour à tour, le lieutenant-gouverneur de la province, le maire de Winnipeg, sir James Aikins, Mgr Morton et l'hon. Joseph Bernier ont adressé la parole et fait l'évocation du passé.

Le député de Saint-Boniface, parlant devant un auditoire qui n'était ni de notre foi ni de notre langue, a prononcé, très opportunément, les courageuses paroles suivantes:

"La note générale des discours de cette après-midi ressemble à une prière à la Providence: expression de reconnaissance pour les bienfaits reçus, demande de protection pour l'avenir de la patrie canadienne. Moi aussi, j'ai une prière publique à faire: je demande à Dieu qu'il dirige les événements de telle sorte que ceux de ma religion et ma langue ne soient pas obligés de payer plus longtemps double taxe avant de pouvoir enseigner à leurs enfants et leur dogme et leur idiome."

Les quelques catholiques de l'auditoire ont écouté ces paroles de M. Joseph Bernier avec une profonde satisfaction; et il n'est que juste que nous les rapportions ici. Car revendiquer ses droits en plein Walker, c'est plus difficile que de le faire dans une assemblée qui se recrute exclusivement parmi les nôtres.

Rapports, études et discussions

(Suite de la 1re page)

En plus de la visite des écoles, il donne aux Normaliennes, chaque semaine, un cours de catéchisme spécialement adapté pour leur enseigner à faire le catéchisme, à le rendre intéressant. Le visiteur fait connaître quelques-unes des questions qu'il a posées aux Normaliennes. Toutes ces questions tendent à former l'institutrice, à lui inspirer la hauteur de sa mission.

Il a été tenu cette année six congrès régionaux de pédagogie et sept en 1927. Le visiteur y assiste avec un représentant laïc de l'exécutif. MM. Henri Lacerte et Camille Fournier, qui ont été les orateurs de ces circonstances, ont soulevé l'enthousiasme de nos compatriotes. Mgr Béliveau se fait aussi un devoir d'assister à ces congrès et d'y prendre la parole. Ce sont de vrais congrès d'enseignement pratique auquel prennent part les enfants. Ils finissent généralement par une grande séance publique et un banquet.

Le visiteur est d'avis que pour assurer le plein succès de ces congrès régionaux, l'un des membres de l'exécutif devrait y être délégué aux frais de l'Association, pour y parler de l'oeuvre de cette dernière et se mettre en rapport avec les commissaires d'écoles et les officiers des cercles paroissiaux.

Au cours de la discussion qui suit l'intéressant rapport du R. P. Bourque, on se demande s'il ne serait pas à propos de tenir des congrès régionaux aussi dans les petits centres et de ne pas s'en tenir exclusivement aux grandes paroisses. Des renseignements fournis par divers curés, il ressort qu'on pourrait facilement se réunir dans plusieurs localités modestes et ce serait tout à l'avantage de l'oeuvre poursuivie par ces congrès

Rapport financier

Le bilan financier de l'Association au 31 mai 1928 est distribué aux délégués et M. le Président fournit quelques explications pour en faciliter la lecture. Il expose ensuite de façon magistrale la nécessité d'augmenter les revenus. Il faut que l'Association marche et de mieux en mieux, déclare M. Lacerte; pour cela il faut de l'argent et plus d'argent. On a fait plusieurs suggestions essentielles au fonctionnement de l'Association: on a parlé de congrès régionaux, d'assistant-visiteur, de cours de pédagogie d'été, d'un nouveau rouage destiné à promouvoir le succès des nôtres. Tout cela exige plus d'argent.

Congrès régionaux

Le plus important pour l'heure semble être le développement des congrès régionaux. Tous nos efforts doivent tendre vers la création d'une école normale et nous y arriverons en donnant plus d'ampleur à nos cours de pédagogie. Cela n'entraine pas forcément la construction d'une bâtisse à dix étages. Ce qu'il importe, c'est d'avoir des cours de plus en plus complets, avec méthodologie française, qui soient un acheminement vers l'école normale régulière. Un jour viendra où le français sera reconnu au Manitoba, comme il l'était autrefois. La situation actuelle, unique au Canada, ne peut durer bien longtemps. Comme dans l'Ontario, nous finirons par obtenir justice. Pour hâter ce changement désiré, nous avons deux moyens à notre disposition: le concours et les cours de pédagogie. Le jour où la majorité sera disposée à nous accorder ce que nous réclamons, nous devrons être préparés à recevoir ce bienfait, et nous ne le serons que si nous avons à notre disposition un corps d'instituteurs compétents pour exploiter le nouvel état de choses. Si, par nos cours pédagogiques, nous nous mettons en état de préparer des compétences pour l'enseignement officiel aussi bien que pour l'enseignement français, nous aurons fait un grand pas en avant.

Cours de pédagogie d'été

Pour ce qui est des cours de pédagogie d'été, on a objecté leur caractère peu pratique, leur peu d'attrait pour les institutrices, les frais de voyage et de pension, etc. Cependant le R. P. Bourque réussit à faire travailler ses institutrices pendant les vacances. Pour les dépenses, on pourrait s'entendre avec les couvents, en été, aux plus bas prix possibles. De plus, l'Association qui prête de l'argent aux Normaliennes ne prêterait-elle pas aussi aux institutrices pour suivre les cours de pédagogie d'été? Elle pourrait même aller jusqu'à abandonner sa créance quand l'emprunteuse arriverait première ou deuxième à l'examen.

L'exemple de l'Ontario

L'école de pédagogie d'Ottawa, fondée par nos compatriotes de l'Ontario pendant la tourmente, est un précédent intéressant. Lors du règlement nouveau, non seulement elle a été acceptée comme école normale officielle, mais 35 de ses élèves qui avaient suivi ses cours ont reçu immédiatement un diplôme leur permettant d'enseigner dans toutes les écoles de l'Ontario.

Le diplôme que nous décernons pourrait bien avoir plus de valeur qu'on ne pense. Advenant la reconnaissance officielle du français, c'est sans doute à l'Association qu'on s'adressera pour avoir des instituteurs qualifiés. Il faudra aussi des inspecteurs d'écoles, des professeurs d'école normale. La préférence ira à ceux qui auront les meilleures recommandations.

Rien que dans le diocèse de Saint-Boniface, il y a 3,500 familles de langue française. Avec une moyenne de $2.50 pour chacune, cela fait $8,750. Si la perception de l'automne prochain et celle de 1929 nous donnent cette somme, M. Lacerte peut garantir que nous aurons une école normale. Nous pourrions alors constituer un fonds destiné à cette fin et il se suffirait bientôt à lui-même, comme le fait actuellement le fonds des prêts aux Normaliennes.

M. Lacerte conclut à la nécessité de maintenir, pour la contribution individuelle, l'échelle établie en 1926.

La perception

Après le diner, la discussion s'engage sur le rapport financier et un grand nombre de délégués y prennent part. L'échange d'idées porte principalement sur les obstacles que rencontrent les percepteurs et sur la meilleure manière de procéder. La visite du délégué officiel de l'exécutif pour la perception seulement apparait à plusieurs comme insuffisante. M. Henri d'Eschambault voudrait que l'on profite d'une soirée ou d'une occasion quelconque dans chaque paroisse pour envoyer un représentant de l'Association qui ferait connaître son travail. M. A.-J.-H. Dubuc suggère la formation d'équipes qui se distribueraient les différents districts et visiteraient chaque paroisse à une date appropriée pour y expliquer l'oeuvre de l'Association. Les délégués sont unanimes à dire que la perception doit être laissée au cercle local et que tout son succès dépend de la préparation qui y est apportée par les officiers.

Election de l'Exécutif

On procède à l'élection des membres de l'exécutif. Le comité de nomination a soumis 21 noms de candidats et le congrès en ajoute quatre autres.

Les quatorze élus sont: MM. Henri Lacerte, J.-A. Cusson, Louis-Philippe Gagnon, Donatien Frémont, J.-A. Marion, juge L.-P. Roy, Horace Chevrier, J.-H.-N. Léveillé, Marius Benoist, Narcisse Fournier, Dr J.-J. Trudel, S.-A. Nault, Ernest Lévêque, W. Raymond.

Le dernier numéro au programme des séances d'études est la discussion et l'adoption des résolutions, dont on trouvera la liste ci-dessous:

Amendements à la Constitution

1o.—Que l'article 23a de la Constitution soit amendé en substituant les mots "un mois et "vingt jours" respectivement aux mots "deux semaines" et "une semaine" là où ils se trouvent et en rayant les mots "être publié dans la Liberté et autres journaux français de la province".

* * *

2o.—Que l'article 23A soit ajouté à la suite:

Pour qu'une résolution soit soumise au Congrès il faudra:

(a) Qu'elle ait été adoptée par l'exécutif ou un cercle paroissial, ou présentée par un membre de l'Association d'un endroit où il n'existe pas de cercle paroissial.

(b) Que copie de telle résolution ait été envoyée à l'exécutif au moins un mois avant la date du congrès.

(c) Que le secrétaire de l'Exécutif ait envoyé, au moins vingt jours avant la date du congrès, le texte de telle résolution à tous les cercles, et au membre de l'Association dont il est parlé plus haut.

(d) Que les résolutions qui découlent des rapports des sections permanentes de l'exécutif ne soient pas soumises aux limites de temps ci-dessus mentionnées.

* * *

3o.—Que la Constitution soit amendée en y ajoutant l'art. 23B suivant:

Au début du congrès, l'assemblée élit un comité des résolutions composé de 15 membres dont 7 forment quorum. Les rapporteurs doivent faire partie de ce comité. Chaque résolution, avant d'être soumise au congrès, doit l'être à ce comité.

* * *

4o.—Que la Constitution soit amendée en ajoutant l'art. 23C suivant:

Que dès l'ouverture du congrès, on affiche au tableau noir le nombre des séances de l'exécutif tenues depuis le dernier congrès ainsi que l'assistance de chacun des membres à ces séances.

Liste des résolutions

Comité d'Organisation

Attendu que l'on observe toujours un fléchissement marqué dans les activités de l'Association pendant l'année où il n'y a pas de congrès;

Attendu que nous n'avons pas jusqu'ici suffisamment initié et intéressé les femmes aux choses de l'Association;

Attendu que des districts scolaires libres demandent chaque année des octrois d'argent à l'Association pour le maintien de leur oeuvre;

QU'IL SOIT RESOLU QUE:

(a) Les membres de ce congrès suggèrent au prochain exécutif d'étudier la possibilité de tenir un congrès général annuel de l'Association d'Education et fasse rapport au prochain congrès;

(b) Et qu'il prenne les moyens les plus efficaces de faire collaborer les femmes, sous forme de comité auxiliaire, aux activités des cercles paroissiaux;

(c) Et qu'il traite à son juste mérite toute demande d'octroi d'un district scolaire libre, se rendant soigneusement compte qu'elle correspond à un besoin réel;

(d) Que l'exécutif de l'Association prépare, de concert avec l'A. I. L. F., un programme pour les conventions régionales et fixe la manière de les organiser

Comité de Fonctionnement scolaire

QU'IL SOIT RESOLU:

(a) Que lors du concours annuel le secrétaire général prie le personnel de 12 écoles de fournir des séries de questions en évitant toutefois de demander à plus d'une école de la même communauté;

(b) Que lors du concours annuel la surveillance aux examens soit faite avec toute la rigueur possible. Que le secrétaire local voie à ce que personne autre que le surveillant ne circule dans les salles où ont lieu les examens et qu'un instituteur en charge d'élèves concurrents ne soit jamais chargé de la surveillance de ses propres élèves.

(c) Que l'exécutif veille à ce qu'il y ait sur la liste du Département d'Education assez de bons ouvrages anglais et français pour fournir nos bibliothèques scolaires. Qu'on y inclue les livres et brochures ayant trait à l'éducation en général et particulièrement au Manitoba et que copie de la dite liste soit envoyée par l'exécutif aux cercles paroissiaux.

(d) Que ce que l'on nomme actuellement "Cours de pédagogie" porte désormais le nom de "Conventions régionales de l'Association", réservant le nom de "Cours de pédagogie" aux cours qui sont actuellement donnés aux normaliennes ou aux autres qui pourront être organisés plus tard en faveur des instituteurs diplômés;

(e) Que ces "Conventions régionales" aient lieu dans différentes localités, de manière à couvrir toute la province durant l'année scolaire;

(f) Qu'après entente avec les autorités ecclésiastiques et l'Association des Instituteurs de Langue française, l'exécutif essaie d'organiser, durant les vacances, un cours de pédagogie théorique et pratique d'une quinzaine de jours, et en confie la direction à un professeur compétent d'ici ou d'ailleurs, et qu'à ces cours tous les professeurs diplômés et en général tous ceux qui ont souci de leur perfectionnement professionnel soient convoqués.

Comité de Perception

Attendu que le nombre des contributions influe encore plus que le montant total de la perception que le montant plus ou moins grand de chaque contribution.

QU'IL SOIT RESOLU:

(a) Que les Cercles Paroissiaux prennent grand soin de voir toutes les personnes de langue française de leur paroisse et recueillent toutes les contributions possibles, si petites soient-elles;

(b) Que le système de perception reste le même que par le passé et aux mêmes dates que fixé par le dernier congrès, et que l'on imprime au verso des reçus de perception l'échelle des contributions telle que fixée par le congrès.

Comité de Promotion

Attendu qu'un rouage semble opportun, afin de mettre en valeur les efforts des sujets produits par notre système d'éducation canadienne-française;

Attendu qu'une attention spéciale à cette fin nous paraît nécessaire pour continuer avec succès le travail de faire pénétrer chez les autres éléments le respect amical des buts de l'Association;

QU'IL SOIT RESOLU:

(a) Qu'il parait nécessaire de créer un rouage qui puisse mettre en valeur nos compétences ou encore nous en préparer, mais que l'Association n'entend pas s'occuper elle-même de ce mouvement et qu'elle encourage la création d'un semblable rouage.

(b) Que le Congrès recommande à l'exécutif d'amender la Constitution en nommant les anciens présidents membres à vie de l'exécutif.

Rapport du Visiteur

Pour le plein succès des congrès régionaux, qu'un des membres de l'exécutif soit délégué, aux frais de l'Association, à chacun de ces congrès, pour y parler de l'oeuvre de l'Association, et pour se mettre en rapport immédiat avec les Cercles paroissiaux, avec les commissaires et avec notre population canadienne-française du Manitoba.

Rapport financier

Attendu que par diverses résolutions déjà acceptées, l'Association est appelée à développer et perfectionner ses cours de pédagogie et que cette mesure nécessitera de nouveaux déboursés.

IL EST RESOLU:

Que les souscriptions des membres de l'Association soient à l'avenir conformes à l'échelle déterminée par le dernier congrès.

Résolutions soumises par le Comité des Résolutions

(a) Il est proposé que M. l'abbé d'Eschambault représente l'Association d'Education au congrès général de l'A. C. F. A. et que le secrétaire en avertisse immédiatement l'Association d'Education.

(b) Qu'à l'occasion du Congrès général, l'Association offre les dîners aux délégués de la campagne.

(c) Ce Congrès exprime le voeu que, dans chaque paroisse, le dimanche où doit avoir lieu la réunion du Cercle paroissial pour recevoir le rapport des délégués au Congrès, le curé insiste lui-même, du haut de la chaire, sur les travaux du Congrès, ou bien que l'assemblée ait lieu dans l'église immédiatement et que le rapport soit fait par le prêtre ou les délégués.

(d) L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba remercie sincèrement et de tout coeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, les RR. PP. Oblats, les RR. PP. Jésuites, les Dames Patronesses du Cercle Sainte-Elisabeth et la Liberté des services rendus ou des réceptions faites au cours de ce Congrès.

Sixième Tournée Artistique de la "Liberté"

Avec

CHARLES MARCHAND,

Célèbre acteur-chanteur et folkloriste canadien,

et

LOUIS BEDARD,

Artiste-chanteur et pianiste,

dans un

Nouveau répertoire de Chansons et Histoires du Bon Vieux Temps

Mercredi 18 juillet	Sainte-Agathe.
Jeudi 19 juillet	Sainte-Anne des Chênes.
Samedi 21 juillet	La Broquerie.
Dimanche 22 juillet (matinée)	Saint-Malo.
Dimanche 22 juillet (soirée)	Saint-Pierre-Jolys.
Lundi 23 juillet	Saint-Claude.

Sièges réservés, 75 sous. Entrée générale, 50 sous. Enfants, 25 sous.

Tout abonné dont l'abonnement est en règle a droit à deux sièges réservés gratuitement. Notre tournée ayant lieu en juillet, sont en règle ceux dont l'abonnement est payé jusqu'en juillet 1928.

Livres à lire

Le bandeau sur les lèvres

Roman par Louis [illegible] — Un beau volume in-8 couronne, avec illustrations originales de J. François, en tête et en fin des chapitres — Prix franco: France: 13 fr. 20; étranger, 14 fr. 40 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

"Le Médecin de Campagne" de Balzac était de son temps: fort peu médecin, il faut le reconnaître.

Le médecin d'aujourd'hui, en devenant le confident de toutes les misères que sa science peut soulager, échappe à l'observation des profanes.

C'est cependant sous cet aspect du secret professionnel — question d'une casuistique fort compliquée, actuellement soumise aux discussions — que l'auteur a voulu nous le montrer.

Renonçant au privilège qu'a tout romancier de connaître tous les secrets, il a, dès les premières lignes, enterré son héros, celui qui est mort sans parler, l'homme au "bandeau sur les lèvres", le docteur [illegible].

Et du coup il s'est trouvé devant une situation vraie, il est entré en plein dans la grande tragédie humaine, dans l'obscurité où se heurtent les destinées. Ainsi s'élargit ce drame poignant dont le personnage principal est le mort.

Et c'est pourquoi, dans l'esprit du lecteur, ce personnage perd son nom personnel pour ne plus être que le médecin, l'homme pour qui le silence est un devoir, mais aussi un droit, l'homme dont la conscience — plus rigoureuse et plus sage que le code — est le seul juge qui puisse lui imposer de se taire ou de parler, l'homme que sa fonction sociale élève à un rang que devra respecter le nivellement actuel des [illegible].

Le Message aux Captifs

Roman par Romain [illegible] — Beau volume in-8 couronne — Prix franco: France: 13 fr. 20; étranger: 14 fr. 40 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

Ecrit en marge de l'Evangile, ce roman n'est pas une oeuvre de pure imagination. Mais il contient une large part de vérités puisées à la plus vénérable histoire.

L'auteur dépeint dans son livre une crise d'âme dont les héros, du monde juif et gréco-romain, captifs auxquels est apporté le "message" du divin libérateur, ne sont pas différents de notre société à nous. Leurs aspirations, leurs besoins, leurs [illegible] sont ces boulets qu'a toujours traînés l'humanité et l'énigme qui les tourmente n'a pas cessé de tourmenter les coeurs.

Romain [illegible], dont "[illegible]" a été couronné par l'Académie française, n'est pas un débutant dans la littérature. Ses oeuvres marquent toujours une ascension de son talent. Son "Message aux captifs" sera une des plus émotionnantes et des meilleures.

REGINA — J.-H. Hawkins, organisateur du Ku Klux Klan en Saskatchewan, sera déporté par les autorités fédérales vendredi prochain, s'il n'a pas quitté le pays à cette date.

ROME — Giovanni Giolitti, ancien premier ministre d'Italie, est mort à la suite d'une longue maladie.

CONGRES REGIONAL DE L'A. C. J. C.

Rapport de la première séance

Grâce à la clémence de la température, la première séance du congrès eut lieu dans les jardins du presbytère.

La nature, ce matin-là, avait compris, dit-on, que le Congrès de Saint-Pierre devait être un succès au-delà de toutes les espérances. En effet tout s'y prêtait. Une voûte d'azur, des tapisseries verdoyantes où s'harmonisaient les teintes les plus riches, telle était la salle grandiose où se tint l'un des plus beaux congrès de l'A. C. J. C. au Manitoba.

Sous la présidence d'honneur de l'hon. Albert Préfontaine s'ouvrit notre première séance. On y remarquait un grand nombre de congressistes et visiteurs. Au centre Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Groulx, des représentants de nos différentes sociétés nationales.

Le Dr Arthur Bélanger, préfet de la municipalité de de Salaberry, souhaita la bienvenue aux nombreux visiteurs et congressistes; il se dit honoré que Saint-Pierre-Jolys ait été choisi cette année pour le congrès.

Le camarade Bruyère remercie, au nom de l'A. C. J. C. le préfet de la municipalité de sa cordiale bienvenue. Qu'il me soit permis ici, à titre de secrétaire officiel du congrès, de remercier la population entière de Saint-Pierre qui s'est montrée si hospitalière et bienveillante à l'égard des nombreux visiteurs et congressistes.

Conformément au mot d'ordre du Comité central, les sujets d'étude du congrès convergeront vers l'épargne.

M. Villeneuve

M. Villeneuve a bien voulu accepter de nous donner le premier travail. Il traita de l'économie sur la ferme, tant au point de vue pécuniaire qu'au point de vue du temps. Le conférencier met le cultivateur en garde contre la routine. On oublie que les conditions qui existaient autrefois n'existent plus. Le fermier peut s'adapter aux conditions modernes comme le fait l'industriel, car le fermier est un industriel dans son domaine. Ce développement amène le conférencier à traiter des expériences scientifiques de nos fermes expérimentales pour l'agriculture et l'élevage des animaux. Il encourage les cours d'hiver de nos collèges d'agriculture. L'expérience prouve que les élèves qui ont fait des études dans ces collèges obtiennent un meilleur rendement de leur ferme.

Le marché pour nos produits est à l'étude.

En ce qui concerne l'économie du temps, le cultivateur doit toujours prévoir la distribution de ses travaux afin de ne pas perdre de temps, surtout lorsqu'il change de besogne.

Après quelques conclusions pratiques, M. Villeneuve termine son discours, comme peut-être il le croyait alors; mais pas du tout, la discussion s'engage, on revient à la charge.

Avant de procéder à la discussion proprement dite, le camarade Bruyère remercie le conférencier de l'excellent travail qu'il a consenti à nous donner, ainsi que de son inlassable dévouement pour promouvoir la culture et l'élevage à base scientifique dans nos centres canadiens-français.

Le camarade Edmond Préfontaine ouvre la discussion, il nous parle des silos. "S'il y avait en campagne, dit-il, autant de silos que d'automobiles et autant de poulaillers que de pianos, les goussets seraient peut-être plus garnis." Il insiste surtout sur les silos au point de vue production laitière; car, dit-il, le silo permet la production du lait d'une façon économique. Il en profite pour remercier M. Villeneuve au nom des cercles de la campagne et du Cercle Saint-Pierre.

Prennent aussi part à la discussion, Mgr l'Archevêque, le camarade Marion, de Saint-Jean-Baptiste, ainsi que le camarade Saint-Amant.

Hon. Albert Préfontaine

La discussion terminée, notre président d'honneur, l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, a bien voulu nous adresser la parole. Les avantages que les jeunes d'aujourd'hui ont à leur disposition, dit-il, sont infiniment supérieurs à ceux d'autrefois. Jeunes gens, profitez des expériences de nos fermes expérimentales, attachez-vous au sol. Notre province est grande, les terres ne manquent pas; aussi nous reste-t-il encore nombre de bonnes terres. Faisons une culture plus intense, profitons de l'expérience des gens des vieux pays qui, avec un petit lopin de terre, peuvent facilement faire leur vie.

Quittons ces préjugés: "la terre ne paye pas". A celui qui travaille, le succès est assuré. L'orateur compare notre situation à celle d'un grand nombre de Franco-Américains de l'Est des Etats-Unis qui ont quitté le Canada afin d'aller quérir fortune dans les filatures. Notre situation est infiniment supérieure. Attachons-nous à la terre et restons-y.

Séance de l'après-midi

La Providence, dans son palais d'azur, a dû se réjouir de voir le parterre du presbytère de Saint-Pierre-Jolys garni d'un rassemblement si distingué et si enthousiaste. Ce congrès du 3 juin, c'était une réunion de famille où les aînés coudoyaient dans une chaude fraternité la vigoureuse jeunesse venue des villages français du Manitoba.

Ils étaient tous là, assis autour des tables de bois jaune, à l'ombre des ormes sombres. A la table d'honneur, S. G. Mgr Béliveau, l'hon. A. Préfontaine, M. l'abbé Groulx, le R. P. Béliveau, S.J., aumônier régional, les aumôniers des cercles, le président d'honneur de cette assemblée, M. l'abbé Sabourin, tout dévoué à l'A.C.J.C., le président actif, M. C. Fournier, M. Léon Bruyère, président du Comité régional, et plusieurs autres visiteurs distingués.

M. Camille Fournier, avec l'esprit qu'on lui connaît, présenta M. Alfred Doucet, le nouveau président du Comité régional, un jeune homme très dévoué aux oeuvres sociales et très versé dans les choses financières et économiques.

L'Epargne

Le sujet du travail fut le budget familial. Le conférencier explique d'abord l'épargne. "C'est, dit-il, vivre selon ses moyens, dépenser moins que ses revenus; c'est prévoir l'avenir, et constituer petit à petit un capital pour obtenir l'indépendance." Les ennemis de l'épargne, ce sont les folles dépenses: automobiles, toilettes exagérées, alcoolisme, abus des plaisirs même légitimes, et emploi exagéré ou inconsidéré du système des achats à crédit.

Pour épargner, il faut donc adopter un budget, un plan financier couvrant une période déterminée, basée sur une évaluation, arrêtée après mûre réflexion, des revenus et des dépenses d'un particulier, d'une municipalité, d'un état ou d'une entreprise commerciale quelconque. Le budget, c'est tout le dictionnaire de la finance.

Une fois l'épargne accumulée, il reste à la placer avec prudence. Il y a un choix entre le compte d'épargne, l'hypothèque, les obligations municipales, gouvernementales, commerciales, et enfin la spéculation.

M. Doucet termine cette conférence très intéressante et bien documentée en soulignant que les petits ruisseaux font les grandes rivières et que c'est par l'épargne que nous aiderons le plus à notre affranchissement économique.

La discussion qui s'ensuivit révéla que peu de fermiers tiennent un budget, comme les autres humains d'ailleurs, que la plupart du temps les cultivateurs ne gardent pas compte des produits que la ferme leur fournit, ce qu'on peut évaluer à $500 ou $600. M. C. Fournier appuie sur la nécessité d'une campagne d'épargne. "Il faut apprendre aux enfants le renoncement, l'épargne. Cette éducation ne se fait pas du jour au lendemain. Il faut répandre l'épargne dans la famille, l'école et chaque acéjiste devrait tenir un budget personnel." Il remercie le conférencier de son excellent travail, qui a été écouté très attentivement par les membres qui en retireront beaucoup de profit.

Prix d'assistance et d'action

Comme intermède, le président, M. Fournier, annonça les heureux gagnants des prix d'assistance et d'action.

A la campagne, le prix d'assistance fut décerné au Cercle Saint-Pierre et le prix d'action au Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste.

A la ville, le prix d'assistance au Cercle Provencher, le prix d'action au Cercle Ritchot.

Les deux Avant-Gardes de Saint-Pierre et de Letellier eurent chacune un prix.

L'épargne de la santé

Le deuxième travail de l'après-midi, donné par le Dr Roy, du Cercle Saint-David, avait pour titre "l'épargne de la santé". "L'épargne de la santé, c'est, dit-il, de tenir éloignée la maladie par la prophylaxie. De nos jours, grâce aux découvertes de Pasteur, les maladies contagieuses sont évitables par la prophylaxie, qui comporte: la déclaration, l'isolement, la désinfection." Il met en garde contre la tuberculose les jeunes gens surtout, car les affaiblis seuls succombent aux microbes de la maladie. Aux mères canadiennes, il conseille fortement de lire les brochures que publie le gouvernement fédéral ou provincial. A ceux qui ont passé 40 ans, il recommande de surveiller les reins et la haute pression artérielle.

M. Fournier remercie le conférencier du magnifique travail qu'il vient de donner; il remercie également tous ceux qui ont pris part à la discussion, et les visiteurs nombreux qui ont assisté à cette séance d'étude.

Remerciements

Le R. P. Béliveau, S.J., aumônier régional, se faisant l'interprète des acéjistes, remercia S. G. Mgr Béliveau d'être venu au congrès, et M. l'abbé Groulx de son amour des jeunes. Il remercie M. le curé Sabourin de son hospitalité charmante, les membres du Cercle Saint-Pierre et leur président, M. E. Préfontaine, pour le jugement et l'esprit qu'il a apportés à la discussion, les conférenciers de la journée qui se sont acquittés de leur tâche d'une façon si brillante. Pour conclure, suivez les conclusions que vous ont tracées les conférenciers, et pour l'année prochaine, nous vous invitons tous à venir à Saint-Boniface au Congrès régional pour fêter le 25me anniversaire de l'A. C. J. C.

La séance ne pouvait se terminer sans que le président d'honneur, M. l'abbé Sabourin, en résumât la substance. "Nous devons sortir de ce congrès, dit-il, un peu différents, changés, comme les apôtres au sortir du Cénacle. Le grand mal de l'intelligence, c'est l'ignorance, l'obscurantisme dans le temporel et le spirituel. Pour obvier à ce mal, lisez les revues, profitez de l'expérience des autres, aimez à vous renseigner. Si vous voulez vivre, vous devez émerger par votre excellence, et pour ce, formez votre caractère."

La séance se termina tard dans l'après-midi, et tous exprimèrent la grande satisfaction d'avoir assisté à cette belle réunion.

Retraite fermée au Couvent de Saint-Norbert

Une retraite fermée s'ouvrira au couvent de Saint-Norbert le 1er août au soir et se terminera le 5 août au matin. Que l'on veuille bien donner son nom d'avance à la supérieure de Saint-Norbert ou à l'Hospice Taché, téléphone 81 021. Les conditions sont faciles et la plus cordiale bienvenue attend toutes celles qui viendront suivre ces pieux exercices.

Vous qui êtes fatiguées du bruit et de l'agitation du monde, vous qui avez l'âme troublée, inquiète et qui cherchez votre voie, venez faire cette retraite fermée: vous y trouverez le repos, la lumière, la paix.

Que l'on veuille bien prendre note que la retraite commencera le 1er août et non le 2 août, tel qu'annoncé antérieurement.

Un condamné à mort se fait catholique

Eddyville, Ky. — Sept hommes, trouvés coupables de meurtre, ont été électrocutés entre minuit et 1 h. 30, vendredi matin, au pénitencier de l'Etat ici. L'un des condamnés, Duckery, a demandé un prêtre et s'est fait catholique juste avant de mourir.

Les explorateurs du pôle Nord sauvés par le "Krassin"

Baie du Roi, Spitzberg — Le brise-glace russe "Krassin" a sauvé deux des trois membres de l'équipage de l'"Italia" qu'on croyait morts depuis qu'ils étaient partis à pied pour atteindre la terre ferme. Le troisième membre de ce groupe, le Dr Malmgren, météorologiste suédois bien connu, a été trouvé mort, victime du froid et de la misère. Les trois explorateurs marchaient depuis le 30 mai à travers les glaces solitaires du pôle.

Les deux explorateurs sauvés sont le capitaine Alberto Mariano, pilote de l'infortuné dirigeable, et le capitaine Filippo Zappi, navigateur et membre de la marine italienne.

Peu de temps après, le "Krassin" a aperçu sur l'île Foyne le capitaine Sora et l'ingénieur hollandais Vandongen. Ils ont été secourus par des aéroplanes et ramenés à la Baie du Roi. L'aviateur russe Chukhnovsky et huit autres hommes ont également été sauvés.

Mgr Cassulo à Moncton

Moncton, N.-B. — Des milliers de catholiques et de non-catholiques sont allés souhaiter la bienvenue au délégué papal Mgr Andrea Cassulo à son arrivée à Moncton. Son Excellence était accompagnée de Mgr Leblanc, de Saint-Jean, de son secrétaire particulier Mgr Bearzotti et de plusieurs membres du clergé diocésain.

Le délégué papal s'est ensuite rendu à Memramcook en automobile pour assister à un banquet qui lui était offert à l'Université Saint-Joseph.

M. King dans l'Ouest

Ottawa — Le bureau du premier ministre a publié un itinéraire provisoire du voyage de M. Mackenzie King dans l'Ouest. Ce n'est pas là le programme oratoire du premier ministre et il ne prendra pas la parole à tous les endroits indiqués dans ce programme. Mais il parlera dans Prince-Albert, sa propre division électorale, où il assistera à l'inauguration du Parc national de Prince-Albert et de l'exposition de Prince-Albert. Il demeurera six jours dans sa division de Prince-Albert.

Le premier ministre quittera Ottawa le jeudi 2 août. Il arrivera à Winnipeg le 4 août et quittera cette ville le dimanche 5 août, arrivant à Brandon le lundi 6. Parti de Brandon de grand matin, il arrivera à Dauphin la même journée. De Dauphin, il se rendra à Lloydminster et à North Battleford.

Puis le 10 août au matin, le premier ministre arrivera à Prince-Albert. Il y restera jusqu'au jeudi 16 août, alors qu'il partira pour Davidson. Puis il reviendra à Winnipeg le samedi 18 août. Il partira de Winnipeg le dimanche 19 août et il arrivera dans la capitale le mardi 21 août.

Trois frères sont tués par la foudre près de Sherbrooke

Sherbrooke — Trois jeunes garçons, fils de M. O. Boulin, un fermier, se sont fait tuer par la foudre sur la ferme de leur père, chemin des Flandres, entre Cookshire et Sawyerville. Ils étaient âgés respectivement de 14, 12 et 11 ans. Ils avaient été envoyés au pâturage afin de ramener les chevaux à la grange. La tempête s'éleva soudain et les jeunes garçons se réfugièrent sous un arbre. Comme ils n'étaient pas de retour après environ quinze minutes, le père alla à leur recherche. La foudre était tombée sur l'arbre, tuant les enfants et les chevaux.

La fièvre de la spéculation et les petits épargnants

Les Américains, d'après le bulletin de la National City Bank, souffrent de la fièvre de la spéculation.

Cette maladie sévit aussi au Canada. Ceux qui en sont affligés, ce ne sont pas surtout les capitalistes, mais les petits épargnants. C'est là le plus grand malheur.

On veut devenir riche le plus vite possible. On songe aux trois ou quatre personnes qui ont acquis leur fortune par ce moyen, mais on oublie les pertes irréparables de centaines d'autres.

Parmi ce petit nombre d'heureux, on espère toujours se trouver. C'est le mirage. Vient la désillusion. Il est trop tard: ces quatre ou cinq mille piastres que l'on avait amassées avec peine pendant vingt ans sont perdues à jamais.

Retenons donc ce conseil que donnait, dimanche soir, M. Laureys, aux congressistes de l'A. C. J. C.: la spéculation n'est pas pour les petits épargnants.

(Le Droit)

LE MANITOBA OBTIENT ENFIN SES RESSOURCES NATURELLES

Le gouvernement manitobain et le gouvernement fédéral ont conclu un accord — Une commission chargée de régler la question financière — La question scolaire n'est pas mentionnée

Ottawa — Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba se sont entendus sur la question de l'administration et du contrôle des ressources naturelles du Manitoba.

Le premier ministre King a fait une déclaration dans laquelle il expose les conditions de cet accord.

Le règlement de la question financière est laissé à une commission qui sera nommée par le gouvernement fédéral avec le concours du gouvernement manitobain.

Les deux gouvernements ont choisi comme membres de cette Commission MM. W.-F.-A. Turgeon, de la Cour d'appel de la Saskatchewan, T.-A. Crerar, de Winnipeg, et M. Charles-A. Bowman, de Waterloo, Ontario.

M. Crerar a été ministre de l'agriculture pendant quelque temps et chef du parti progressiste.

M. Bowman est un directeur de la "Mutual Life Insurance Company of Canada" et un ancien whip libéral ontarien.

On prévoit des arrangements semblables pour le transfert des ressources naturelles de l'Alberta et de la Saskatchewan dans un avenir prochain.

La déclaration du premier ministre ne mentionne pas la question scolaire et dit que le retour des richesses naturelles non aliénées "sera soumis à tous les "droits" existants en cette affaire et sans préjudice d'aucun intérêt autre que celui de la Couronne".

Déclaration

Le texte de la déclaration se lit ainsi:

A la suite d'une conférence tenue à Ottawa les 3 et 4 juillet entre les représentants du gouvernement du Canada et du gouvernement du Manitoba, conférence dont les conclusions ont été approuvées par les deux gouvernements, on en est venu à un accord sur la méthode et la base de l'administration et du contrôle des ressources naturelles du Manitoba.

1o. La province du Manitoba sera placée sur un pied d'égalité avec les autres provinces relativement à l'administration et au contrôle de ses ressources naturelles, comme depuis son entrée dans la Confédération en 1870.

2o. Le gouvernement du Canada, de concert avec le gouvernement du Manitoba, désigne une commission de trois membres pour enquêter et présenter un rapport sur les rajustements financiers nécessaires à cette fin.

3o. La Commission a le droit de spécifier les considérations financières ou autres qui relèvent de son enquête.

4o. Le rapport de ladite commission sera soumis au parlement du Canada et à la Législature du Manitoba.

5o. Après accord sur les termes financiers, suivant la considération du rapport de la Commission, les gouvernements respectifs élaboreront la législation nécessaire pour donner effet aux termes financiers tels que convenus et pour effectuer le transfert à la province des ressources naturelles non aliénées sises en ses limites, en respectant les droits acquis et sans préjudice à tout intérêt autre que celui de la Couronne.

6o. En attendant le retour des richesses naturelles, la politique du gouvernement du Canada dans l'administration des ressources naturelles du Manitoba se conformera aux désirs du gouvernement de cette dernière province.

LES FRANCAIS DU CANADA ET LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE

Les Français nés à l'étranger peuvent être exemptés du service militaire — Les Français possédant de par la loi une nationalité étrangère sont autorisés à la conserver

Le gouvernement français vient de corriger, par des amendements aux lois du service militaire français et de la nationalité française, certains points qui avaient besoin de l'être, au sujet de la situation des Français émigrés et qui sont venus s'établir dans certains pays, dont le Canada.

Les anciennes lois avaient créé des embarras très considérables tant aux autorités canadiennes qu'aux immigrants eux-mêmes. Dans le passé, en effet, un Français émigré gardait sa nationalité, et à ce titre il était obligé de se soumettre au service militaire obligatoire en France; bien plus, les générations issues de l'émigré demeuraient françaises à leur tour, et étaient obligées, elles aussi, de faire le service que la France impose à tous ses nationaux. Il était arrivé des situations comme celle-ci, par exemple: la France, quand elle mobilisait ses troupes, exigeait l'enrôlement de ses nationaux en terre étrangère. Ces nationaux avaient l'obligation de répondre à cet appel, sous peine d'être classés "insoumis" par les autorités françaises. Tant que ces "insoumis" restaient dans le pays d'adoption, ils étaient hors d'atteinte par le gouvernement français; mais si, dans la suite, ils avaient besoin de remettre le pied en terre française, c'était invariablement le "coffre" qui les attendait.

La guerre mondiale a multiplié le nombre de ces "insoumis" en terre canadienne, et il en est résulté un malaise évident pour ces Français et leurs enfants d'âge militaire qui, se disant Canadiens tout d'abord, n'ont pas voulu se mobiliser dans les effectifs français, ou ont évité le service militaire obligatoire en France en temps de paix.

Et les difficultés créées par cette situation ont aussi augmenté entre nos deux gouvernements, dans la même proportion.

Il s'agissait de corriger tout cela.

Il y a quelques semaines, M. Jean Désy et d'autres fonctionnaires des Affaires Extérieures canadiennes rencontraient des fonctionnaires supérieurs des Affaires Etrangères françaises, et il en est résulté, pour les lois françaises du service militaire obligatoire et de la nationalité française, des amendements dont les Affaires Extérieures canadiennes viennent d'être averties.

Le premier amendement, en date du 31 mars 1928, prévoit ce qui suit:

"Art. 99.—Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 98 de la présente loi, les jeunes gens qui, par le fait de leur naissance à l'étranger, sont à la fois Français et ressortissant d'un pays étranger autre que les pays d'Europe et les pays limitrophes de la Méditerranée, sont DISPENSES DU SERVICE MILITAIRE, en temps de paix, s'ils prouvent, par la production d'un document officiel, soit qu'ils ont satisfait à la loi militaire du pays dont ils sont ressortissants, soit que le service militaire obligatoire n'y est pas institué."

Cet amendement dit bien, cependant, que le fils d'un Français à l'étranger demeure Français. Autrement la France dispenserait du service militaire quelqu'un qui n'est pas Français, de naissance ou de naturalisation. Ce qu'il n'est pas possible d'admettre.

C'est pourquoi le gouvernement français, par un autre amendement à la loi de nationalité, cette fois, accorde à ses fils à l'étranger le droit d'être déliés, s'ils le demandent, de leur allégeance envers la France, pour ne conserver que leur nationalité canadienne.

Voici l'amendement:

"3o—Le Français même mineur qui, possédant par l'effet de la loi, sans manifestation de volonté de sa part, une nationalité étrangère, est autorisé, sur sa demande, par le gouvernement français, à la conserver."

Mais il peut aussi, c'est évident, prendre cette nationalité si telle est sa volonté.

Il fallait, on en conviendra aussi, une forte dose de bonne volonté de la part des autorités françaises, pour qu'il en soit ainsi, et il fallait, pour là même raison, que nos représentants canadiens, qui ont plaidé la cause des Français du Canada, aient tout le talent qu'on leur sait, pour la gagner.

La situation méritait, en effet, l'attention de nos autorités. Les Français sont des immigrants que nous devrions rechercher, pour le Canada, avec plus de persévérance et de persistance que dans le passé, à cause de leurs admirables qualités de colons. Et une fois rendus dans notre pays il importait grandement qu'ils échappent au service militaire obligatoire français, si l'on voulait éviter ces complications qui se sont produites si souvent dans le passé.

Charles MICHAUD.

(Le "Droit", Ottawa)

Cas particuliers dans lesquels les Français résidant au Canada seront dispensés du service militaire

Montréal — M. Henri Coursier, consul général de France, nous fournit les précisions suivantes au sujet des nouvelles mesures adoptées par le gouvernement français au sujet de l'obligation du service militaire pour les Français résidant au Canada. Voici le texte de son communiqué:

"Les Français résidant au Canada sont soumis aux obligations du service militaire en France. Toutefois, pour tenir compte des difficultés que pourraient éprouver certains d'entre eux à se rendre en France, ce qui serait de nature à nuire à leur situation au Canada, une série de mesures ont été adoptées par le gouvernement français les dispensant du service militaire dans certains cas particuliers.

1o. Français conservant la nationalité française: Les Français ayant quitté la France au moment où commencent les opérations du conseil de révision de leur classe d'âge peuvent être dispensés, sur leur demande, de leur service militaire en temps de paix, à condition de justifier leur séjour à l'étranger. Ils ont la faculté de faire chaque année un séjour de trois mois en France ou de six mois tous les deux ans; les délais peuvent être prolongés sur demande spéciale, pour études notamment.

Sur demande

2o. Français admis à répudier la nationalité française: Les Français même mineurs qui, par l'effet de leur naissance au Canada, possèdent, en vertu de la loi de ce pays, la nationalité canadienne, pourront, sur leur demande, être autorisés par le gouvernement français à conserver cette nationalité et à être relevés ainsi de leur allégeance envers la France.

Cette faculté résulte des dispositions de l'article 9 de la loi du 10 août 1927. Jusqu'à la mise en vigueur de cette loi, en effet, aucun Français ne pouvait répudier la nationalité française avant d'être dégagé de ses obligations militaires.

La double nationalité

3I. Français conservant la nationalité française et dispensés du service militaire pour obvier aux inconvénients résultant de leur double nationalité. Il résulte des principes différents de droit international privé, adopté par les législations respectives de la France et du Canada, que les fils de Français nés au Canada sont considérés à la fois comme Français, par la loi française, et Canadiens, par la loi canadienne.

Pour obvier aux difficultés qui résultent de cette situation, en particulier en ce qui concerne le service militaire et permettre à ceux qui le désirent de conserver leur nationalité française vis-à-vis de la loi française, l'article 99 de la loi du 31 mars 1928, dispose qu'ils seront dispensés du service militaire en France. Ils devront justifier qu'ils sont nés au Canada et que le service militaire obligatoire n'existe pas dans ce pays. Le texte de l'article précité se lit ainsi qu'il suit:

"Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 98 de la présente loi, les jeunes gens qui, par le fait de leur naissance à l'étranger, sont à la fois Français et ressortissants d'un pays étranger autre que les pays d'Europe et les pays limitrophes de la Méditerranée, sont dispensés du service militaire en temps de paix, s'ils prouvent, par la production d'un document officiel, soit qu'ils ont satisfait à la loi militaire du pays étranger dont ils sont ressortissants, soit que le service service militaire obligatoire n'y est pas institué."

Cette mesure a été adoptée par le gouvernement français, pour obvier aux inconvénients de la double nationalité.

DANS LES MISSIONS DU NORD DU MANITOBA



S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, avec le R. P. Kalmès, O.M.I., et le R. P. Beaudry, O.M.I., chez la famille Magloire de Laronde, à Pelican Lake, Man.

JUBILÉ D'OR DE LA PAROISSE DE ST-LÉON

Fête d'actions de grâces — Grand'messe pontificale par S. G. Mgr Béliveau — Sermon par Mgr Jubinville, P.D. — Agapes fraternelles

(Suite)

Après le banquet, un autre festin, intellectuel celui-là, devait être donné en plein air sur le terrain de l'église. Mais le temps d'abord menaçant avait fini par tourner à la pluie. L'importune visiteuse nous obligea donc à modifier cette partie du programme; et ce fut dans la grande salle du couvent, mise gracieusement à notre disposition par les Rév. Soeurs, qu'eurent lieu les discours.

Une intéressante adresse historique, reproduite dans une autre colonne de ce journal, fut lue par M. Hervé Rondeau, fils de M. et Mme Jérémie Rondeau, jubilaires qui vivent encore au milieu de nous et qui portent allègrement le poids de leurs années.

Monseigneur notre Archevêque répondit paternellement et donna des conseils appropriés qui furent bien accueillis. Sa Grandeur félicita les paroissiens de Saint-Léon de l'oeuvre accomplie et leur recommanda de rester unis et forts, et pour cela animés de cet esprit paroissial qui est un gage de prospérité et de succès.

Mgr Cloutier, en des paroles pleines d'à propos et d'esprit, intéressa vivement les assistants.

Le R. P. Normandin, représentant de la belle communauté des Oblats, dont le R. P. Gladu était membre, nous parla de l'oeuvre paroissiale et de ses bienfaits, du rôle qu'elle joue, de sa puissance d'organisation.

M. l'abbé Saint-Amant, bien que pris au dépourvu, sut trouver de bonnes paroles à nous dire et nous donna d'excellents conseils bien propres à nous faire aimer notre condition de cultivateurs.

Le R. P. Sauvé, S.J., invité à prendre la parole, n'eut pas de peine à trouver son sujet. Un fils de saint Ignace n'est-il pas toujours bien dans son élément quand il parle d'éducation? Le Rév. Père curé l'avait du reste invité à jeter le filet, il en profita. Nous désirons avec le Rév. Père que notre paroisse fasse plus que dans le passé pour donner des élus au sanctuaire, et des hommes instruits à la société. Nous ne sommes pourtant pas tout à fait sans gloire sous ce rapport. Plusieurs des filles de la paroisse ont choisi la meilleure part en devenant les épouses du Divin Maître. Il y a trois ans, notre église était témoin de l'élévation au sacerdoce de deux fervents lévites: l'un, le R. P. Jubinville, est fils de M. Narcisse Jubinville, paroissien de Saint-Léon; l'autre, M. l'abbé Mazué, fils spirituel de feu Dom Benoît, de vénérée mémoire, et de notre Père curé, fit une grande partie de ses études dans notre paroisse. L'année suivante, un autre jeune prêtre, M. l'abbé A. Decosse, chantait une de ses premières messes ici, chez nous, dans l'église où il était né à la vie spirituelle.

M. le maire Thérien exprima aimablement les relations qui existent entre les paroisses soeurs et la paroisse de Saint-Léon, l'esprit de famille qui règne parmi nous, la généreuse hospitalité des premiers colons, le bon esprit des paroissiens pour le soutien des causes nationales dans les affaires publiques.

M. Jos. Rondeau évoque des souvenirs historiques toujours intéressants à entendre.

Parade historique

Vers quatre heures et demie, la pluie cessant, nous eûmes le plaisir de voir passer la parade historique. Des sauvages d'abord, les éclaireurs des premiers colons; puis les quatre premiers "homesteaders" qui vinrent, fusils à l'épaule, s'enquérir des terres... la primitive charrette à deux roues attelée sur la "Caille de M. [illegible]", dans laquelle prirent place deux anciens encore alertes.

Venaient ensuite le "buggy" primitif, le "wagon", enfin l'élégant "buggy" du colon plus à l'aise. Les automobiles variées en ordre de perfectionnement, jusqu'à celle de notre bon curé, conduite par M. Cléophas Major, dans laquelle figurèrent Mgr l'Archevêque, Mgr Cloutier et le Père curé de la paroisse. Mgr Jubinville était monté avec obligeance dans une ancienne "tapageuse", d'où nous l'entendions rire de tout son coeur.

Quelques jeux de passe-temps continuèrent ensuite d'intéresser les visiteurs et les paroissiens, ouvrant en même temps l'appétit pour le souper.

Séance récréative

Une intéressante séance récréative clôtura la belle et imposante fête du jubilé. Un programme très varié, que l'on peut diviser en trois parties distinctes, fut le bouquet de la fête:

1o. Offrande de respectueux hommages et tributs de fleurs superbes à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et à Nosseigneurs les distingués prélats, ainsi qu'au Père vénéré de la paroisse de Saint-Léon, qui réside au milieu de nous depuis trente ans.

2o. Voeux sous formes allégoriques à l'adresse des jubilaires et des distingués visiteurs, des nombreux invités, de la belle et imposante couronne de prêtres qui honorèrent cette fête.

3o. Deux jolies pièces intéressantes: un épisode de la Vie de Marie Leczinska, exécuté par les demoiselles de la paroisse avec costumes du dix-septième siècle, loués à la ville. Une comédie: "La Barbe ou les Cheveux", jouée par les jeunes gens avec entrain et bonhomie.

Des déclamations, chansons, mélodies, saynètes et musique entremêlaient les morceaux principaux et prêtaient leur agrément à l'ensemble.

Mgr l'Archevêque remercia paternellement et félicita notre belle jeunesse d'avoir si bien su clore cette fête jubilaire qui fut un succès.

"Ad multos annos" à la belle paroisse de Saint-Léon!

Adresse

A S. G. Mgr A. Béliveau,
Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

La grande journée qui s'est levée aujourd'hui sur notre paroisse, le jubilé d'or que nous célébrons, fait vibrer en nos coeurs de bien vives et bien légitimes joies. C'est avec émotion que nous avons chanté ce matin l'hymne d'action de grâces et remercié Dieu des bienfaits reçus au cours de ces 50 années d'existence de notre paroisse. Combien, en cette journée, en cette solennelle célébration, nous sommes heureux, Monseigneur, de vous sentir au milieu de nous! Combien nous nous sentons honorés aussi, par ce nombreux clergé qui entoure Votre Grandeur, heureux enfin de voir parmi nous tous ces amis des paroisses soeurs qui sont venus s'associer à notre fête! Nous avons tenu beaucoup, Monseigneur, à la présence de Votre Grandeur à cette fête de famille; cette présence est pour nous une consolation, un encouragement, un bien réel bonheur. Nous avions la certitude que, à moins d'impossibilité absolue, cette consolation, cet encouragement, ce bonheur nous seraient accordés, car nous connaissions notre Archevêque, nous savons de quel coeur il se prête aux désirs légitimes de ses enfants, comment il sait se donner sans compter avec les fatigues. Merci, Monseigneur, pour votre condescendance paternelle, merci pour la en cette fête jubilaire.

Il y a 51 ans que les premiers pionniers vinrent planter leur tente sur cette fertile montagne de Pembina; 50 ans que le Saint Sacrifice commença à être offert ici au milieu d'un groupement de catholiques déjà nombreux. La jeune colonie devenait paroisse et recevait comme premier pasteur le Rév. Théobald Bitche. Eglise et presbytère s'élevèrent aussitôt. La nouvelle paroisse se développa rapidement et, le nombre des paroissiens allant grandissant, plusieurs allèrent s'établir dans des localités voisines, qui devinrent à leur tour des paroisses florissantes; elle envoya même des recrues à plusieurs paroisses naissantes de la Saskatchewan. Diminuée de nombre par ces divers essaimages, elle n'en resta pas moins une paroisse solide, féconde, pleine de vitalité. Sans doute, au cours de ces 50 ans la paroisse a connu des épreuves; mais l'épreuve n'est-elle pas le cachet des oeuvres fécondes et durables? Elle a eu des difficultés à vaincre et voilà pourquoi aussi elle a connu des victoires. Honneur à nos premiers, à nos pères, à nos aînés, honneur à tous ceux qui, par leurs initiatives hardies et leur ténacité au labeur, ont préparé les consolantes réalités d'aujourd'hui; leur mâle courage demeure pour nous une précieuse leçon et nous ne voulons pas déchoir.

Cette fête qui est une fête du souvenir, est bien aussi une fête de la reconnaissance. Reconnaissance envers les ouvriers de la première heure qui ont peiné à la tâche, qui nous ont transmis et nous confient, avec les biens et les développements matériels dont nous jouissons, l'héritage plus précieux d'une solide foi chrétienne et d'exemples d'une persévérante énergie. Reconnaissance envers ceux qui furent les instruments de la Providence pour faire descendre les grâces du ciel qui assurent aux oeuvres leur vraie fécondité et à chaque âme le secours dont elle a besoin pour vivre sa vraie vie dans les sentiers de Dieu.

C'est sous Mgr Taché, de vénérée mémoire, que la paroisse naquit; de lui elle reçut les premières bénédictions, gages de succès. Elle continua de progresser et de produire d'heureux fruits sous l'impulsion de l'intrépide Mgr Langevin. Elle le continue sous le successeur de ces illustres pontifes, lequel, héritier de leur zèle comme de leur autorité, poursuit avec le même esprit apostolique leur oeuvre sanctificatrice dans les paroisses confiées à sa houlette pastorale. A vous, Monseigneur, comme à vos prédécesseurs dont les oeuvres parlent si haut, va notre reconnaissance. Elle va en même temps à tous ceux qui, comme collaborateurs de leur évêque, ont travaillé avec lui aux intérêts spirituels et temporels de cette paroisse.

Nous avons déjà nommé le premier curé de cette paroisse, le R. P. Bitche, qui partagea toutes les misères et toutes les souffrances des premiers colons établis en ces régions éloignées de tout centre, et qui bâtit la première église. Nous rappellerons aussi avec émotion le nom du vénérable M. Pelletier qui consacra à notre paroisse les deux dernières années d'une vie toute de dévouement et commença la construction de notre église actuelle. Nous redirons encore le nom de M. l'abbé Perquis qui, durant son court passage parmi nous dota notre paroisse de ce cher couvent qui est notre orgueil et qui fait tant de bien parmi nous.

Mais une mention bien spéciale est due à celui qui depuis un si grand nombre d'années dirige notre paroisse et à ses aides dévoués. Que de transformations, que d'améliorations de toutes sortes dues à son initiative et à son actif dévouement. La paroisse lui doit non seulement une grande partie de son développement matériel et des oeuvres qui y sont organisées; mais il a su y maintenir par son zèle vigilant les véritables traditions chrétiennes, l'amour de notre sainte foi et de notre langue. Son oeil toujours attentif sait voir à temps, pour nous les signaler, les dangers qui nous menacent, et son zèle pour le bien de nos âmes ne peut souffrir de glissement à côté du droit sentier de la vertu. Nous lui en disons notre sincère reconnaissance.

Mais nos actions de grâces vont d'abord et surtout à Dieu, auteur et source de tous les biens, qui a si visiblement étendu sur notre paroisse la main paternelle de sa providence. Oh! qui dira les grâces et les bienfaits de toutes sortes que le bon Dieu a répandus sur cette paroisse au cours des 50 années écoulées. Nous devons à Dieu, nous devons à ceux qui ont peiné, nous nous devons à nous-mêmes de faire fructifier ces biens venus d'en-haut et que nous ont transmis nos aînés, et de nous attacher à notre oeuvre paroissiale.

Encouragés par les exemples de nos anciens et de tous ceux qui ont fait cette paroisse ce qu'elle est, encouragés par le souvenir des bénédictions dont elle a été comblée de la part du bon Dieu, nous regardons l'avenir avec confiance, et nous ferons en sorte que le cinquantenaire qui va commencer ne soit pas moins fructueux que celui qui s'achève. Pour résister à l'entraînement du mal, pour renverser les obstacles qui s'opposent au bien que Dieu et l'Eglise attendent de nous, nous avons confiance dans l'organisation paroissiale, dans la vertu de nos familles, dans la force de l'union que cimente la charité, dans le travail de nos associations: Ligue du S.-Coeur, congrégations des Dames de Sainte-Anne et des Enfants de Marie, Ligue Féminine qui vient d'être créée chez nous. Nous trouverons dans l'union entre nous faite de charité chrétienne, dans l'union avec nos prêtres tout dévoués à nos intérêts spirituels et temporels, dans l'union avec notre Archevêque qui préside de haut et de près aux intérêts de chacune des paroisses confiées à sa sollicitude pastorale, une assurance de succès dans les difficultés et les combats de la vie. Nous savons, Monseigneur, que nous pouvons compter toujours sur vos encouragements, sur votre soutien, sur vos bénédictions; nous voulons que vous puissiez compter toujours sur le respect, sur l'obéissance et sur le dévouement des paroissiens de Saint-Léon.

OTTAWA — Il est à peu près décidé que le service postal aérien entre Montréal et Winnipeg sera établi le printemps prochain.

PARIS — La Chambre et le Sénat sont en vacances pour au moins trois mois.

Service Rapide de Messageries Aériennes



(1) Colis spécialement étiquetés, à l'entrée du compartiment aux bagages d'un avion.
(2) (Médaillon) Le monoplan Fairchild à moteur unique, atterrissant à l'aérodrome St-Hubert, banlieue de Montréal, après son envolée de Rimouski.
(3) Des officiers des messageries du Pacifique Canadien et des douanes, surveillant le transport des colis d'un avion à l'autre, à l'aérodrome St-Hubert.

L'efficacité du service aérien des messageries, inauguré en mai dernier par le Pacifique Canadien, vient d'être démontrée une fois de plus par la rapidité avec laquelle fut expédiée une consignation de marchandises, formant un total de 42 livres, de Londres, Angleterre à London, Ont. Moins de sept jours après l'envoi de ces colis par l'expéditeur de Londres, ils étaient remis en bon état au consignataire de London, Ont.

Dans l'avant-midi du samedi, les colis quittèrent Londres et furent placés à bord de l'"Empress of Australia" quittant Southampton à midi. Le vendredi suivant, ils furent transbordés du vaisseau à un avion qui attendait à Rimouski et dirigés immédiatement sur Montréal. Moins de trois heures après, l'avion atterrissait à l'aérodrome de St-Hubert, dans la banlieue de Montréal, avec son chargement qui était transféré à une autre machine en partance pour Toronto. Les colis arrivèrent dans cette ville le soir, soit sept heures après le départ de Rimouski et un autre avion de l'aérodrome Leaside les transporta à London, Ont.

Au Pacifique Canadien revient l'initiative d'avoir institué le premier service de messageries canadiennes, destiné à accélérer l'expédition des colis provenant ou à destination des paquebots océaniques naviguant sur le St-Laurent.

Les résultats obtenus jusqu'ici ont été des plus satisfaisants sous tous rapports et, en vertu de ce nouveau mode de locomotion, non seulement a-t-on réussi à accélérer d'une façon notable l'expédition des colis venant d'Europe et s'y rendant, mais ce service bi-hebdomadaire jouit d'une grande popularité au Canada même, où il est grandement utilisé entre Ottawa et Montréal, Toronto et Montréal et jusqu'à Rimouski, dans le bas du fleuve. Industriels et commerçants en font un usage fréquent pour le transport d'articles de toute sorte.

Autour de la Ferme

Autres manières d'économiser

Une autre manière d'économiser consisterait à mieux organiser la vente des produits agricoles. Allons tout droit aux faits.

Une enquête faite par le Collège d'Agriculture du Dakota a établi que le cultivateur américain reçoit cinquante sous par piastre payée par le consommateur pour les produits de ferme. Les cultivateurs du Danemark, qui utilisent leurs produits de ferme pour produire du bacon, du beurre et des oeufs et qui vendent par l'entremise de leurs coopératives, les mieux organisées du monde, retirent 90 sous de chaque piastre payée par le consommateur.

Une troisième manière d'économiser consisterait à utiliser chez soi les grains inférieurs, au lieu de les sacrifier à vil prix. Les fermes expérimentales canadiennes ont établi par des expériences qu'une bonne vache laitière donne $2.00 à $2.50 pour chaque piastre de nourriture qu'on lui donne; une bonne poule donne de $1.50 à $2.50 et les porcs de $1.30 à $1.75.

Quand le cultivateur aura ainsi produit davantage par une culture intelligente et qu'il aura vendu avec plus de profit par une coopération qui a fait des merveilles ailleurs et qui donne de beaux résultats dans notre pays partout où on la pratique, il restera encore une chose à faire au cultivateur s'il veut pratiquer l'économie: il devra tenir ses comptes. Combien de fuites dans le budget parce que les comptes ne sont pas tenus! Tenir des comptes pour savoir ce que coûte chaque chose et ce qu'elle rapporte, afin de garder celles qui donnent des revenus et de mettre de côté celles qui ne payent pas.

Compter d'avance sur le revenu assuré d'une exploitation avant de se lancer dans des dépenses inutiles.

Tenir ses comptes pour vivre selon ses revenus.

Tenir ses comptes pour ne pas songer à emprunter, à moins que ce ne soit pour l'achat de choses urgentes et qui rapporteront des revenus.

I. VILLENEUVE.

L'APPARENCE DES RECOLTES

Le dernier rapport de la Banque de Montréal dit que les perspectives sont encourageantes dans tout le pays

A cause des bonnes conditions de la température qui se maintiennent, les perspectives de la récolte dans les provinces des prairies continuent d'être favorables, lit-on, dans le bulletin de la Banque de Montréal. La croissance est rapide, le grain sort de terre à certains endroits, et sur de grandes étendues, tous les grains sont plus avancés que d'habitude. Les conditions sont aussi favorables dans les autres provinces. Dans Québec, la température chaude et de fortes pluies ont accéléré la croissance et les perspectives sont encourageantes. En Ontario, une température idéale s'est maintenue durant toute la semaine et les cultures font des progrès. On note les mêmes conditions dans les Provinces Maritimes. Dans la Colombie Britannique, la pluie a fait quelques dommages au foin et aux fruits. Les cultures n'ont pas souffert.

Provinces des Prairies

Au nord et à l'ouest de l'Alberta il y a de l'humidité en abondance et la récolte s'annonce bien. Il faut maintenant de la chaleur.

Au sud de l'Alberta, les conditions sont favorables et il y a de l'humidité en quantité.

Au nord de la Saskatchewan, les cultures croissent rapidement. Le blé commence à sortir de terre.

Au sud de la Saskatchewan, les grains continuent de faire du progrès alors que les conditions de la température sont excellentes. Le blé en certains endroits est sorti de terre. On rapporte des orages locaux, mais les dommages ne sont pas importants.

Manitoba. — Des pluies ont causé des inondations des terres basses, spécialement dans le sud du Manitoba. Tous les grains sont plus avancés que d'habitude. Les perspectives sont satisfaisantes.

Province de Québec. — La récolte du grain promet; le foin est en très bonne posture et les pâturages sont en très bonne condition. Les perspectives des fruits sont généralement bonnes, mais ils sont en retard. Le tabac fait beaucoup de progrès.

Province de l'Ontario. — Pour le blé d'automne les perspectives de la récolte sont bonnes. Pour les grains du printemps, on anticipe de fortes récoltes. La récente chaleur a beaucoup aidé au maïs. On coupe le foin et le rendement sera au-dessus de la moyenne. La récolte des pommes de terre s'annonce exceptionnellement bien. Le tabac fait de rapides progrès. La récolte des petits fruits s'annonce très bien. Les pâturages sont en excellentes condition.

Provinces Maritimes. — Les pommes de terre croissent très bien, spécialement au Nouveau-Brunswick où les conditions sont estimées à 95 pour cent de la perfection. Malgré certaines conditions antécédentes qui furent défavorables, la récolte du foin s'annonce très bien. Les pâturages sont dans de très bonnes conditions. La récolte des pommes sera selon la moyenne.

Colombie-Britannique. — Les pluies récentes ont fait de légers dommages au foin, mais on anticipe une bonne récolte. Les pommes rapporteront 110 pour cent de ce qu'elles rapportent ordinairement; les prunes, 90 pour cent; les tomates, 130 pour cent; et les petits fruits, 90 pour cent.

"MA VIEILLE ÉCURIE"

(Par l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre-curé de Saint-Emile de Legal, Alberta, 1903-1912.)

Il y a environ un mois, le courrier de Legal, par son fidèle et aimable correspondant, nous apportait l'heureuse nouvelle de la conservation, à titre de souvenir pour les anciens, de la vieille écurie du "curé Normandeau".

Merci, M. l'abbé Goutier, de votre délicatesse en ne voulant pas toucher à ce monument encore vivant d'un passé déjà éloigné, surtout dans un pays nouveau où tout a marché à pas de géants. Merci en mon nom et au nom des pionniers qui tenaient, est-il dit, "à conserver cette relique d'un autre âge qui menaçait ruine par le haut, mais le corps était en bonne condition".

Pauvre vieille écurie! combien de souvenirs n'évoques-tu pas! N'as-tu pas été un "facteur nécessaire" dans l'ouverture de ce coin de pays albertain? N'as-tu pas été en même temps la gloire et l'orgueil de toute la partie nord de l'Alberta en hébergeant les meilleurs coursiers du temps? Et faut-il le redire aux générations qui poussent, le cheval était aussi nécessaire dans le temps, encore plus que le tracteur et l'auto de nos jours: il était indispensable!

Et en plus, il fallait qu'il fût bon... et pour faire les courses lointaines de 30, 40, 50 et 100 milles dans une journée... et par des chemins qu'il ne faudrait pas seulement montrer de loin aux "gros Sedans" du jour pour qu'ils ne fassent machine arrière...

Le vieil Horace avait raison de qualifier les vieux de "laudator temporis acti"... "louangeurs du temps passé", c'est encore de mode et de mise... Il y a déjà un quart de siècle que logeaient à cette enseigne le vieux Brownie, la petite blonde, la "Fine" morte ce printemps à 25 ans, O'Connor, Bob, Pit, etc... A ces pionniers de la race chevaline qui ont aidé le plus à la colonisation catholique et française de ce qui est aujourd'hui Legal, Picardville, Vimy, Westlock, Clyde et Jeffrey, un souvenir reconnaissant pour les services rendus à la cause: le jour, la nuit, par n'importe quels chemins, ils allaient, allaient toujours jusqu'à ce qu'ils tombent et quand ils tombaient, c'était pour mourir!

Reste donc, vieille masure qui as abrité de si nobles et de si fiers coursiers! que dis-je, qui as eu l'honneur de recevoir la visite de presque tous les Evêques et missionnaires du grand Nord avant que le ruban d'acier n'aille les rejoindre à Athabasca Landing ou à Grouard et Rivière de la Paix. Ajouterai-je enfin, toi qui as donné l'hospitalité maintes et maintes fois à ton premier curé et à combien de voyageurs du nord lorsque le presbytère était rempli par les dignitaires et les Révérendes Soeurs!

Reste longtemps, toujours au milieu de tes gens, tu leur parleras le langage du dévouement, du sacrifice nécessaire et surtout le maintien de nos traditions catholiques et françaises qui sont l'âme d'un peuple et qui ne meurent que le jour où l'on cesse de les cultiver!

J.-A. NORMANDEAU,
Curé, Amigny.

NOUVELLES DE PARTOUT

Mort du colonel Chassé

Québec — Le colonel Henri Chassé est décédé à l'hôpital Royal Victoria, des suites de rhumatismes contractés dans les tranchées où il a fait presque toute la guerre.

Le colonel Chassé a pris une part très active à la fondation du 22ème régiment canadien-français dont il a été commandant de 1919 à 1924, c'est-à-dire après son stage dans les tranchées. Au moment où il s'enrôla dans l'armée canadienne, le colonel Chassé faisait du journalisme à l'"Evénement" de Québec, dont sa mère, Mme Honoré Chassé, était le gérante.

Le défunt laisse, outre son épouse, née Raymonde Tanguay, trois fils et plusieurs frères, entre autres M. Edmond Chassé, de l'"Evénement".

De Québec à Cherbourg en moins de six jours

Québec — Le paquebot "Empress of Australia", du Pacifique Canadien, vient d'établir un record en son genre en traversant de Québec à Cherbourg en moins de six jours. Il y a maintenant un an que ce paquebot a quitté le Pacifique pour l'Atlantique, par suite de l'importance croissante du service transatlantique du Pacifique Canadien. Le nom de l'"Empress of Australia" et celui de son capitaine ont été maintes fois cités dans les dépêches au sujet du sauvetage des victimes du tremblement de terre de Yokohama, en 1917.

Idée originale d'un chef orangiste

Ottawa — Le colonel Révérend R.-H. Steacy, C.M.G., chapelain pendant sept ans des Orangistes d'Ontario, et membre populaire des Associations d'anciens combattants, suggère que les catholiques et les protestants changent les dates respectives de leurs fêtes nationales (sic) pour s'unir dans une célébration annuelle, le 1er juillet.

Le colonel Steacy dit que le Canada n'a pas sa propre fête nationale. "Les Canadiens français fêtent le 24 juin, les Orangistes fêtent l'anniversaire de la bataille de la Boyne, le 12 juillet". Le colonel dit que la véritable date de la bataille de la Boyne est le 1er juillet et il est d'avis que les Orangistes pourraient facilement changer la date de leur célébration annuelle.

Il croit "que l'Eglise catholique consentirait à retarder la date de sa grande célébration annuelle, pour s'unir aux Orangistes et proclamer au monde entier que le Canada est une terre de liberté religieuse".

Le Dr Charcot part pour l'Arctique

Saint-Malo — Une nouvelle expédition à la recherche de Roald Amundsen, du lieutenant René Guilbaud et de son équipage est partie sous le commandement du Dr Jean Charcot, le célèbre explorateur arctique. Le Dr Charcot s'est embarqué à bord de son navire le "Pourquoi pas?", dans lequel il a déjà fait plusieurs voyages dans l'Arctique.

La cathédrale de Haileybury renaîtra de ses cendres

Cobalt, Ont. — S. G. Mgr Louis Rhéaume, O.M.I., évêque de Haileybury, annonce que la cathédrale de cette ville, détruite par un incendie en octobre 1922, sera reconstruite. La pose de la pierre angulaire aura lieu en septembre et la cathédrale sera prête à être occupée un an plus tard. Mgr Rhéaume assistera aux cérémonies dans l'église de Haileybury, excepté quand il en sera empêché par ses fonctions épiscopales. Il a demeuré à New Liskeard depuis son élévation à l'épiscopat.



Mort du lieutenant-colonel Demers

Edmonton — Un vétéran de la guerre sud-africaine et de l'insurrection de Riel, et ancien assistant commissaire de la Gendarmerie Royale Canadienne, le lieutenant-colonel F.-G. Demers, 63 ans, est décédé subitement.

Après avoir servi 27 ans dans la Gendarmerie Canadienne, l'assistant commissaire se retira le 31 décembre dernier. Le défunt était né en 1863 à Berthier, Québec. Il était le fils de M. A. Demers, avocat.

Il s'en vint dans l'Ouest en 1885 avec le 65e bataillon et servit durant l'insurrection de Riel. Il passa quelques années dans la milice, puis il entra dans la gendarmerie à cheval avec le rang de capitaine.

Par vengeance, un cheval en tue un autre

Saint-Malo — Voilà certes un fait peu banal, on en conviendra.

Un cheval appartenant à M. Pierre Lavoré, cultivateur sous les Murets, à Dol, s'étant détaché, avait mordu un de ses congénères qui se trouvait dans la même écurie. Corrigé par le personnel de la ferme, il résolut dans sa tête de bête de se venger cruellement et il tint sa promesse.

Le lendemain, de très grand matin, ayant réussi à ronger la corde qui l'attachait, il se dirigea vers son camarade et se mit en devoir de le mordre. L'autre ayant réussi à écourter sa longe, s'enfuit. Mais le premier le poursuivit.

L'ayant rejoint au bout d'une centaine de mètres, il se jeta dessus, et à coups de dents et de ruades, il l'attaqua. Il fit preuve d'un tel acharnement que la pauvre bête, succombant sous la fureur de son adversaire, tomba pour ne plus se relever.

Dramatique incident pendant un enterrement

Aurillac — On célébrait, à Velzic, les obsèques de l'ancien maire, M. Usse. Pendant que l'instituteur prononçait un discours, un nommé Besse, s'étant trop approché de la fosse, la terre céda. Besse tomba sur le cercueil. Le choc et la frayeur provoquèrent un étranglement de hernie. Son état est très grave.

MONTREAL — Le sacre de S. G. Mgr Papineau, évêque-élu de Joliette, est fixé au 24 août, jour qui sera le cinième anniversaire du sacre de S. G. Mgr Gauthier.

PARIS — Le "Matin" dit que Dieudonné Costes, qui a réussi récemment une envolée en Amérique du Sud, tentera de voler de Paris à New-York entre le 22 et le 25 juillet, si le temps le permet.

L'EVANGILE

Huitième dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, XVI, 1-9)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien. Il le fit venir et lui dit: Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moi compte de votre administration; car je ne veux plus désormais que vous gouverniez mon bien. Alors l'économe dit en lui-même: Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien? Je ne puis cultiver la terre, et j'aurais honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, quand on m'aura privé de mon emploi, je trouve des gens qui me reçoivent chez eux. Il fit donc venir l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître, et il dit au premier: Que devez-vous à mon maître? Cent barils d'huile, répondit celui-ci. L'économe lui dit: Tenez, voilà votre obligation, asseyez-vous vite, et faites-en une de cinquante. Il dit ensuite à un autre: Et vous, que devez-vous? Celui-ci lui répondit: Cent mesures de froment. Tenez, lui dit-il, voilà votre billet, faites-en un de quatre-vingts. Le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi en homme intelligent; car les enfants du siècle sont plus habiles dans la conduite de leurs affaires que les enfants de lumière. Et moi, ajouta Jésus, je vous dis aussi: Employez les richesses d'iniquité à vous gagner des amis, afin que, quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

Calendrier de la semaine

Jeudi 19 juillet — S. Vincent de Paul.
Vendredi 20 — S. Jérôme Emilien.
Samedi 21 — S. Victor.
Dimanche 22 — Huitième après la Pentecôte.
Lundi 23 — S. Apollinaire.
Mardi 24 — Ste Christine.
Mercredi 25 — S. Jacques le Majeur.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.87	$4.86⅔
Franc français	3.95	19.3
Belga, belge	14.04	13.9
Franc suisse	19.41	19.3
Lire italienne	5.28	19.3
Couronne suédoise	26.90	26.8
Cour. norvégienne	26.94	26.8
Couronne danoise	26.94	26.8
Mark allemand	24.01	23.8
Cour. hollandaise	40.52	40.2

LE MARCHE

17 JUILLET 1928

Bouvillons—	
Excellents	$10.25—$10.75
Bons	$9.25—$10.00
Moyens	$8.50—$9.00
Ordinaires	$7.50—$8.25
Taures de boucherie—	
De choix	$9.75—$10.00
Assez bonnes	$8.00—$9.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.25—$7.50
Bonnes	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Pour conserves	$4.00—$5.25
Taureaux—	
De choix	$5.75—$6.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communs	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.25
Bonnes	$5.50—$6.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.25—$8.50
Bons	$7.00—$8.00
Veaux—	
De choix	$13.00—$14.00
Bons	$10.00—$12.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$12.00—$14.50
Agneaux ordinaires	$9.00—$11.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.75—$11.85
Très gras	$11.25—$11.35
Lourds	$11.00
Très lourds	$10.25
Porc d'étal	$11.00
Légers	$11.00
Inférieure	$7.00
Truies No 1	$8.00
Truies No 2	$7.00
Verrats	$5.00—$5.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif —No 1	$ .35½ $ .36
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .32
Premiers	$ .29
Seconds	$ .26
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.25
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.80
2 sacs de 49 livres	$4.85
4 sacs de 24 livres	$4.90
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.80
2 sacs de 49 livres	$4.85
4 sacs de 24 livres	$4.90
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.80
2 sacs de 49 livres	$4.85
4 sacs de 24 livres	$4.90
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.80
2 sacs de 49 livres	$4.85
4 sacs de 24 livres	$4.90
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 16 juillet 1928

GRAINS	Mardi 10 juil.	Merc. 11 juil.	Jeudi 12 juil.	Vend. 13 juil.	Samedi 14 juil.	Lundi 16 juil.
Blé No 1 Nord	1.37	1.34⅞	1.34½	1.33⅞	1.33⅞	1.31⅞
2 Nord	1.32½	1.29⅞	1.31	1.30⅞	1.30⅞	1.28⅞
3 Nord	1.26	1.23⅞	1.24½	1.23⅞	1.25⅞	1.21⅞
Avoine 2 CW	.62	.61½	.64½	.63	.63⅞	.62⅞
3 CW	.59	.58¾	.60⅞	.59¼	.59⅞	.58⅞
Orge 3 CW	.87½	.85	.85⅞	.84½	.83¼	.81⅛
4 CW	.82½	.80	.80⅞	.79½	.78¼	.76⅛
Lin 1 NW	1.90⅞	1.86½	1.88⅞	1.89⅞	1.90¼	1.89⅞
2 CW	1.88⅞	1.84	1.85⅞	1.86⅞	1.87¼	1.86⅞
Seigle 2 CW	1.11⅞	1.09⅞	1.10	1.09⅞	1.09⅞	1.07⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.34	1.31⅞	1.32½	1.31⅞	1.31⅞	1.29⅞
Avoine 2 CW	.61⅞	.61	.63½	.62	.62⅞	.61⅞
Orge 3 CW	.87½	.85	.85⅞	.84½	.83¼	.81⅛
Lin 1 NW	1.90⅞	1.86½	1.88⅞	1.89⅞	1.90¼	1.89⅞
Seigle 2 CW	1.11⅞	1.09⅞	1.10	1.09⅞	1.09⅞	1.07⅞
Options						
Blé Juillet	1.34	1.31⅞	1.32½	1.31⅞	1.31⅞	1.29⅞
Octobre	1.35⅞	1.33⅞	1.34⅞	1.33⅞	1.33⅞	1.32⅞
Décembre	1.34	1.32	1.33⅞	1.32⅞	1.32⅞	1.31⅞
Avoine Juillet	.61⅞	.61	.63½	.62	.62⅞	.61⅞
Octobre	.51⅞	.50½	.52⅞	.51⅞	.51⅞	.51⅞
Décembre	.48⅞	.47¼	.48⅞	.48⅞	.48⅞	.48
Orge Juillet	.87½	.85	.85⅞	.84½	.83¼	.81⅛
Octobre	.75⅞	.74½	.74⅞	.74½	.74⅞	.73⅞
Décembre	.72½	.71	.72	.71⅞	.71⅞	.70⅞
Lin Juillet	1.90⅞	1.86½	1.88⅞	1.89⅞	1.90¼	1.89⅞
Octobre	1.93⅞	1.90	1.92	1.93⅞	1.93⅞	1.93⅞
Décembre	1.93	1.89½	1.91¼	1.92⅞	1.93	1.92
Seigle Juillet	1.11⅞	1.09⅞	1.10	1.09⅞	1.09⅞	1.07⅞
Octobre	1.08⅞	1.05⅞	1.07⅞	1.06	1.06⅞	1.06
Décembre	1.07⅞	1.04⅞	1.06½	1.05	1.05⅞	1.05

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Depuis le départ du fidèle correspondant de Sainte-Rose pour des vacances de quelques mois, qu'il passe à voyager en Europe, nous avons été bien muets; cependant nous avons été aussi entreprenants que d'habitude et il ne nous a manqué qu'une voix pour nous faire connaître.

• • •

Le vendredi 29 juin, c'était le jour de récompense pour les enfants de notre école qui en avaient mérités. La liste fut longue et tout le monde paraissait de bonne humeur. Les enfants exécutèrent un programme de chant qui fut bien applaudi. Passons en revue l'année qui vient de s'écouler.

D'abord, lorsque les résultats de l'Exposition internationale de Toronto ont été reçus, nous remarquions avec un vif plaisir, mêlé d'orgueil, que l'école de Sainte-Rose avait envoyé deux portefeuilles de bulletins pour la Croix Rouge, qui leur firent honneur, puisqu'ils remportèrent deux prix. En concurrence avec tout le Dominion, l'école supérieure remporta le premier prix et l'école primaire le deuxième prix.

Pendant l'année scolaire, nos écoliers nous donnèrent deux concerts qui furent très soignés et bien joués.

En français, quoique cette langue n'est enseignée qu'une heure par jour, nous constatons un progrès marqué. Chose remarquable, ce fut un petit garçon, Léo Tardiff, du grade IV, qui remportait le plus de points et gagnait le prix pour le français.

Le concours oratoire réveilla l'intérêt de nos jeunes étudiants. Il y eut deux discours préparés en anglais, dont Mlle Dreda Tucker, la gagnante, s'acquitta très bien à Dauphin. En français, le nombre de concurrents se monta à sept. Tous se firent honneur, et Louis Maigat, qui remporta la victoire sur ses camarades, eut la distinction d'être le seul garçon au concours de Saint-Boniface. Bravo! les garçons, tenez votre place!

• • •

Le 10 juin il y eut à Brandon une fête musicale. Notre école supérieure était représentée par un choeur de 26 voix pour concourir avec les autres écoles de son rang. Elle gagna une coupe en argent présentée par le "Rotary Club" de Brandon. C'est après avoir fait 100 milles en auto le matin, sur des chemins en mauvais état, que ces jeunes ont dû faire leur premier essai en public. Nous devons beaucoup de reconnaissance aux Révérendes Soeurs de la Mission qui se sont dévouées à leur instruction, mais il faut aussi remercier le Dr Gosselin du dévouement qu'il a montré en cette occasion. M. Gosselin est allé tous les après-midi, pendant la semaine qui précédait le concours, pour diriger le chant à la pratique. Aussi les enfants avaient confiance entière en lui, et il put ainsi les conduire à la victoire.

Les deux petites filles du Dr Gosselin chantèrent aussi en duo en français. Il étaient sept couples pour ce concours. Les demoiselles Gosselin remportèrent le deuxième prix, mais il ne leur manquait qu'un point pour égaler les vainqueurs. Remarquons en passant que nos enfants se firent remarquer par la modestie de leur tenue et leur politesse.

• • •

Voilà quelques semaines nous avons eu le plaisir de recevoir S. G. Mgr Sinnott pour sa visite pastorale. Il a communié tous les enfants de sa main et une foule d'autres personnes qui sont accourues pour partager les privilèges et les indulgences de la journée. Le temps était magnifique, quoique le matin il tombât une bonne ondée. A la grand'messe, Monseigneur, en répondant aux adresses de circonstance, nous a rappelé nos devoirs et ensuite il confirma environ 50 enfants, dont la majorité étaient des garçons. De 2 à 3 heures nous sommes allés en grand nombre lui présenter nos hommages. Les cérémonies se terminèrent par la bénédiction du Saint-Sacrement, ensuite plusieurs autos suivirent celui qui conduisait Sa Grandeur à Dauphin.

• • •

Le dimanche 24 juin nous avons célébré la fête de saint Jean-Baptiste par un grand pique-nique qui fut un vrai succès.

A 10 h. 30 tout le monde se rendit au parc Dollard, où l'on avait érigé un magnifique autel dans un joli bocage. La messe en plein air fut remarquable par la piété et la belle tenue des assistants. M. l'abbé Picquin, curé de Laurier, donna le sermon du jour. Ce sermon éloquent fut bien apprécié. L'auditoire écoutait avec une grande attention et un silence absolu. On se rendit au terrain de l'exposition, où les dames servirent un excellent dîner, et plus tard le souper. Il y avait une quantité de jeux. La journée se termina par des feux d'artifice. La température était idéale.

Nous remercions tous nos amis des paroisses voisines qui ont bien voulu se joindre à notre fête. Les recettes se chiffrent à au-delà de $1,200.

OTTERBURNE

A la Maison Saint-Joseph, le dimanche 29 juillet, aura lieu la grande Fête Champêtre régionale, déjà annoncée pour le 29 juin dernier et remise à cause des pluies abondantes.

Programme

10 h. 30 — Messe en plein air, en l'honneur de saint Joseph, pour les biens de la terre. Après la messe, visite des dépendances.

Midi et demi — Dîner "sous bois". Chacun devra apporter son "panier".

2 h. 30 — Discours: M. I. Villeneuve, instructeur agricole; M. l'abbé C.-X. Deslandes, curé de Fannystelle; l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture; S. G. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

4 h. 30 — Bénédiction du T. S. Sacrement en plein air.

N. B. — Les cantiques pendant la messe, et les motets pendant le Salut seront chantés par la foule.

Pendant la messe comme pendant le Salut, chacun devra garder le silence, se recueillir et prier.

A ceux qui voudront entendre la messe, nous demandons instamment d'arriver à l'heure, un peu plus tôt que trop tard.

Cette fois, les organisateurs de la fête ont choisi un dimanche. Cette circonstance permettra à tous les cultivateurs d'assister à cette intéressante réunion sans nuire à leurs travaux, et aux bienfaiteurs et amis de la Maison Saint-Joseph qui demeurent en ville, de venir se joindre aux premiers et de passer une agréable journée.

N.-D. DE LOURDES

La séance de la "Liberté"

Ah! la délicieuse soirée que nous avons passée, le 12 de ce mois de juillet! Oserons-nous l'avouer? Nous étions quelque peu inquiet. Un seul homme pour toute une séance, n'est-ce pas un peu... peu? Il ne fallut pas longtemps pour nous faire changer d'opinion. Dès les premières mesures, Charles Marchand "empoigna" son auditoire. L'on sentit de suite qu'on avait affaire à un professionnel, pour ne pas dire davantage. Il ne chante pas, il "vit" ses chansons, ce qui n'est pas la même chose. Ou, si vous le préférez, il s'identifie avec elles. Vous n'avez pas devant vous un chanteur qui interprète une composition littéraire ou musicale, voire un chef d'oeuvre; non, c'est une tranche de vie réelle qui vous est servie au naturel, telle qu'elle a dû se réaliser dans l'intimité du foyer ou sur le terrain des chantiers. Par sa voix, sa mimique, les mouvements de tout son corps, Marchand réédite les mille et une scènes de la vie canadienne ou française; et M. Bédard, son accompagnateur, marie discrètement son jeu à la voix mâle du barde. C'est évidemment du grand art, à condition toutefois de dépouiller ce mot de la nuance d'artificiel qu'il semblerait contenir.

Evidemment, c'est "comme ça" qu'a dû se passer l'idylle que nous avons tant applaudie au début; et si les belles-mêmes prenaient un jour l'envie de danser, elles ne s'y prendraient pas autrement que dans la chanson. Quant à vous, chauves mes frères, souriez tout à votre aise malgré votre infortune; car si vous trouvez un jour des cheveux dans votre soupe, vous pourrez au moins jurer que ce ne sont pas les vôtres... Et ce conte de grand'mère, si canadien et si français, qu'en dites-vous, les amateurs de monologues? Comme la chanson, le monologue ne se débite pas, il se vit; autrement il manque son but et perd son cachet. Du reste, notre ami Létourneau nous avait de longue date préparés à goûter ce régal.

Jeunes artistes qui taquinez la chanson, un conseil d'ami pour terminer. N'imitez pas M. Marchand. Non, ne l'imitez pas; vous perdriez votre temps. D'abord, parce qu'il est inimitable, et c'est déjà quelque chose. Ensuite parce que dans les choses de l'art, il faut s'inspirer de quelqu'un, mais se garder de l'imiter. Le jour où, d'aventure, il vous plairait de reproduire ses gestes, sa mimique, son feu, vous entendriez de suite l'auditoire vous crier: "Tu n'y es pas, mon garçon." Non, n'imitez pas M. Marchand. — Et alors? — Alors... alors... rappelez-vous bien ce que vous avez entendu, et surtout ce que vous avez vu; le long des chemins ceux chantent sans apprêt toutes ces belles chansons seul à seul avec le sentiment artistique qui vous hante; chantez, répétez simplement; laissez-vous envahir par le charme indéfinissable qui s'exhale de toutes ces choses. Et quand vous êtes bien pénétré de ce feu sacré, quand il vous semble que ce feu sort de votre coeur à vous, et qu'il n'a point une chaleur d'emprunt, eh bien, allez-y franchement, et envoyez fort. Vous ne copiez plus, vous n'imitez plus, vous êtes artiste à votre tour.

Quant à M. Marchand, nous l'avertissons charitablement de ne plus remettre les pieds à Lourdes... s'il n'est pas décidé à nous donner une séance comme celle de l'autre jour. Foi de Gaulois, nous mettrons sur son chemin de tels obstacles, qu'il sera bien forcé de s'exécuter.

CAMPERVILLE

Le mois de juin, cette année, s'est signalé par plusieurs événements inaccoutumés et fort intéressants, qui ont donné à notre paroisse une vie nouvelle.

Pique-nique

D'abord, notre grand pique-nique, à l'occasion du Traité des Indiens, nous a amené un concours plus grand de visiteurs. Il y avait des tentes plantées un peu partout. Du haut de notre clocher, dans un décor magnifique, on pouvait en compter une cinquantaine, entourée d'une population joyeuse. Ce pique-nique a été un succès et le premier de cette envergure à Camperville. L'organisation fut parfaite, bien que le travail fût écrasant pour les organisateurs, obligés de voir à tout par eux-mêmes, sans rien laisser au hasard.

Un restaurant bien garni fut ouvert, les trois soirs des 2, 3 et 4 juin. Il y eut toutes sortes de rafraîchissements, même de la crème à la glace et de la limonade. A voir l'illumination de notre comptoir, on se serait cru en ville; il y avait aussi de la musique. Mais ce qui a intéressé au plus haut point, ce fut un groupe d'Indiens, qui reproduisirent au son du tambour les danses d'antan. Il y eut courses de tous genres, aux cruches, les courses en chaloupes. Les courses à chevaux furent très intéressantes. Il y avait des chevaux rapides, qui n'auraient pas peur de se mesurer sur les champs de course des villes environnantes.

L'événement du jour fut la partie de balle au camp. Justement, la veille, le comité avait reçu tout un équipement de jeux de balle, comprenant gants, bâtons, balles, masques, et de fer de protection... Plus de $40 furent distribuées aux gagnants des divers jeux; à eux nos félicitations!

Chaque soir, depuis ce jour, il est fort intéressant de voir pratiquer nos joueurs, non loin de l'église. Ils vont être redoutables l'an prochain.

Cimetière

Des travaux considérables ont été exécutés dans notre cimetière: nivellement du terrain, drainage, construction d'une nouvelle clôture, avec une belle barrière au style gothique, et arche surmontée d'une croix. Comme complément, une haie d'épinettes tout alentour, ainsi qu'un beau chemin qui conduit directement de l'église à l'entrée du cimetière. Le coup d'oeil est magnifique. Nous aurons à l'avenir plus de piété et de goût à visiter nos morts.

Avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Winnipeg, notre Père curé, le R. P. Brachet, a fait la bénédiction du cimetière selon les cérémonies du rituel. A l'issue de la grand'messe, le 24 juin, tous les fidèles se rendirent en procession au pied de la grande et belle croix, qui occupe le centre du cimetière. Les enfants de choeur s'agenouillèrent en cercle autour de la croix; les filles de l'école et le peuple se tinrent en face; au centre étaient les chantres et le clergé. Sur le parcours on chanta un cantique en indien sur la mort. Au cimetière furent chantées les Litanies des Saints, puis l'"Asperges", le "Miserere", pendant lequel l'officiant fit le tour du cimetière en l'aspergeant; après l'oraison, le célébrant planta les trois cierges sur la croix spéciale, qui fut érigée pour la circonstance sur une estrade. Puis le P. Brachet prêcha en saulteux et ensuite le P. Cousin en français. Ce fut une cérémonie très imposante. Plusieurs fidèles furent impressionnés jusqu'aux larmes. Nous pouvons espérer que ces sentiments seriaent longtemps gravés dans tous les coeurs, tout en inspirant une crainte salutaire de la mort et un plus grand culte pour les défunts!

Au sortir de la cérémonie, chacun tint à baiser la croix que surmontaient les trois cierges, et nos visiteurs furent émerveillés de la bonne tenue de nos gens.

Fête-Dieu

La belle température du dimanche de la Fête-Dieu nous permit de faire la procession en plein air. Ce fut vraiment un triomphe pour Jésus-Hostie. Le parcours était royalement décoré. Au sortir de l'église une imposante arche de triomphe avait été élevée avec des branches d'épinettes; l'ornementation en était faite de fleurs, de banderoles et d'inscriptions. Le reposoir, situé à près d'un mille de l'église, avait été décoré avec un soin particulier par les bonnes religieuses de l'école; il occupait un site magnifique, en haut d'un tertre, dans un bois de sapins, où se trouvait une enceinte assez vaste pour contenir tous les fidèles.

La procession se fit dans un ordre parfait. Les chantres furent à la hauteur de leur tâche. On pouvait admirer le spectacle émouvant de bons vieillards, presque impotents, qui tinrent à accompagner quand même le Saint Sacrement. Combien ces actes de courage font contraste avec la conduite de ces chrétiens lâches, qui cherchent partout une excuse pour s'exempter de servir Dieu!

Colonisation

Nos efforts pour coloniser Camperville n'ont pas été vains. Deux familles nous sont arrivées: la famille Lacroix, beaux-parents de M. Origène Desrochers, et la famille Prévost. Ces nouveaux venus rendront de grands services à la paroisse. Les messieurs Prévost sont de bons cultivateurs et ils se font remarquer au choeur de chant. Ils sont enchantés de l'endroit.

Les nombreuses lettres qui nous arrivent de toutes parts nous font prévoir de nouvelles recrues avant l'automne. Notre beau lac se couvre de bateaux et nous sommes de temps à autre des visiteurs, par exemple Mme Marchand, de Sainte-Rose-du-Lac, en visite chez M. O. Desrochers.

Mariage

Le 12 juin se célébrait dans la chapelle de l'école le mariage de M. Bruno Flamand avec Mlle Marie Collerette. Nos meilleurs voeux à l'heureux couple! Les nouveaux mariés font un long voyage de noces en Saskatchewan.

Invitation

A tous ceux qui sont en quête d'un endroit propice pour s'établir, nous renouvelons l'invitation de venir visiter nos "homesteads" et nos terres à vendre. Qu'on se hâte, pour ne pas être prévenu par les colons d'une autre nationalité, qui vont certainement devancer la construction de la route. Pour tous renseignements, s'adresser au R. P. Cousin, O.M.I.

Grand Pique-Nique paroissial de Saint-Jean-Baptiste Dimanche 22 juillet

(Voir chronique)



Municipalité de Sainte-Anne

Des applications pour la position de Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne seront reçues par M. le Préfet J.-W. Flanagan, Sainte-Anne, Manitoba, jusqu'au 3 août 1928. Ces applications devront être accompagnées par de bonnes références et devront donner un compte rendu de l'expérience acquise ailleurs. Salaire, $100 par mois, honoraires de bureau en plus.

J.-E. HEBERT,
Secrétaire pro temp.

Beaucoup de personnes sont rendues presque infirmes par les cors. A quoi bon souffrir, lorsqu'on peut être soulagé rapidement par Holloway's Corn Remover.



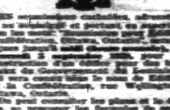
SOUMISSIONS POUR DRAGAGE

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription les mots: "Soumission pour dragage, [illegible]", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le [illegible] août 1928.

[illegible]

Par ordre,
S.-E. O'BRIEN,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 juillet 1928.





DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription les mots "Soumission pour Edifice Confédération, Ottawa, Ontario", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le [illegible] 5 septembre 1928, pour la construction d'un édifice pour des bureaux du Gouvernement du Dominion, qui sera construit sur le site de l'Edifice de la Confédération, rue Wellington, Ottawa, Ontario.

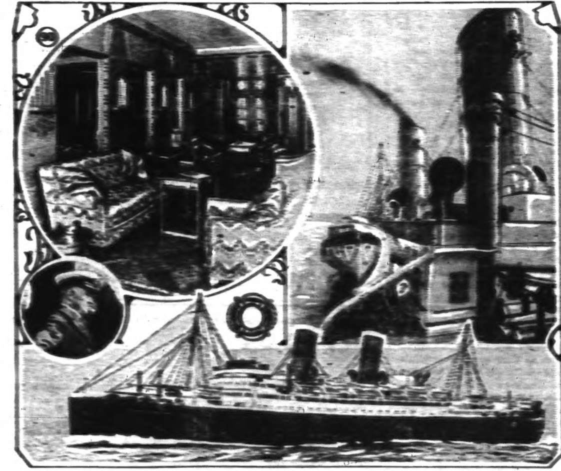
On peut consulter les plans et le devis, se procurer les formules de soumission, aux bureaux de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'architecte résident, ministère des Travaux publics, [illegible], Victoria, Toronto, Ont., et du Surintendant, ministère des Travaux publics, [illegible], rue Saint-Paul ouest, Montréal, P. Q.

[illegible]

Par ordre,
S.-E. O'BRIEN,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 juillet 1928.

Nouveaux Paquebots sur la Route du St-Laurent





A droite en haut — Vue générale d'un "Duchess" [illegible]. A gauche en haut — Vue intérieure de [illegible]. En bas — Le "Duchess of Bedford" [illegible] sur le fleuve St-Laurent. Médaillon: Le capitaine [illegible], commandant du "Duchess of Bedford".

LA récente addition de quatre nouveaux paquebots du modèle "Duchess" à la flotte océanique du Pacifique Canadien, est une preuve que la route du Saint-Laurent est en passe de devenir de plus en plus populaire et que ses ports bénéficieront de l'ère de prospérité qui leur est prédite.

Le "Duchess of Bedford", le premier du genre et le plus gros océanique à remonter le fleuve jusqu'à Montréal, arriva dans ce port le 5 juin dernier, après avoir franchi la distance séparant Montréal de Liverpool en sept jours seulement. Le bateau jauge 20,123 tonnes, a une longueur de 600 pieds et une largeur de 75 pieds; ses machines [illegible] et il est pourvu de deux cheminées. Il transportera des passagers de classe cabine, de classe touriste et de troisième classe. Un pont spacieux est à l'usage des passagers dans chaque classe et le confort obtenu est de beaucoup supérieur à celui que l'on trouve sur la plupart des océaniques de construction récente. Le second de cette série, le "Duchess of Atholl", est attendu à Montréal prochainement. Les deux autres paquebots du même modèle actuellement en construction aux [illegible] de la Clyde, sont le "Duchess of Cornwall" et le "Duchess of Richmond".

Le radio joue aussi un rôle pour assurer le confort et la commodité des passagers. Lorsque l'orchestre se fait entendre dans la grande salle à manger, la musique est [illegible] sur les ponts de troisième classe et de classe touriste. Les haut-parleurs [illegible] la transmission des ordres du capitaine au [illegible] d'avant, au sol-de-cercle et au pont d'abordage.

Parmi autres particularités intéressantes de la [illegible] des "Duchess" [illegible]. Le "Duchess of Bedford" par exemple, [illegible] tonnes chacune, et les [illegible] en acier de 198 pieds [illegible] environ 100 heures. Près de deux millions de rivets furent utilisés dans la construction du paquebot [illegible] 1,500 tonnes, [illegible] des plaques d'acier [illegible].

La mise en service des "Duchess" de l'Atlantique pour le transport des passagers et [illegible] sur la route St-Laurent est une innovation des Services Maritimes du Pacifique Canadien. Déjà, dès le commencement de 1928, le service maritime des "Empress" [illegible] avait été amélioré pour faire face à un accroissement [illegible] du mouvement des passagers. La classe des [illegible] "Beaver", récemment inaugurée sur le St-Laurent, est une nouvelle addition au service de fret du Pacifique Canadien. Ces navires font la navette [illegible] entre Montréal et Londres et les ports du [illegible], et ils sont [illegible] passagers à [illegible].

Avis est donné que
l'Exposition Annuelle de la Société d'Agriculture de Saint-Jean-Baptiste
aura lieu le 26 JUILLET
Il y aura balle au camp et courses de chevaux
TOUS SONT INVITES

TABAC CANADIEN
HACHE ET EN FEUILLE

Petit Havane	$ .35	Grand tabac Havane, vieux fort	$ .30
Tabac Belgique	$ .40		
Tabac haché Alouette, boîte	$ .30	Tabac Quesnel extra	$ .30

Toutes sortes de tabacs en feuilles et en plaques
Service par la poste — Satisfaction garantie
S'adresser à
ALEXANDRE PERRAULT
MARCHAND GENERAL — SOMERSET, MAN.

Société d'Administration et de Fiducie
(Administration & Trust Company)
460, rue Main, Winnipeg
Exécuteur testamentaire et fiduciaire
Argent à prêter sur hypothèque
Achat et vente d'obligations — Perception de loyer
ASSURANCE
Feu, grêle, accident, automobile, etc.
Bureau central: Montréal
Directeur local: J.-A. PERLAND — Téléphone 23 [illegible]

Aux Membres du Clergé

Nous avons en stock des certificats de baptême, de mariage et de sépulture en français. Notre prix, avec le nom de la paroisse en tête, est de $2.00 le cent.

LA "LIBERTE",
Boîte 3113, Winnipeg.

Blessures promptement cicatrisées — Avez-vous une plaie persistante qui refuse de se cicatriser? Essayez un pansement avec l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Elle arrêtera la croûte, débarrassera de la chair morte, fera sortir le pus et préparera la voie pour la nouvelle peau. C'est un cicatrisant reconnu parmi les huiles et un grand nombre peuvent certifier qu'elle a cicatrisé les plaies chaque fois qu'elle a été appliquée comme il faut.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-NORBERT

Le mercredi 11 juillet, M. Ovide Dagenne, de Haywood, conduisait au pied des autels quels Mlle Alice Tellier, de Saint-Norbert. M. l'abbé Lavoie, curé de Haywood, bénit le mariage.

Aussitôt après la cérémonie, un délicieux dîner fut servi chez la famille de la mariée. Mgr Cloutier et M. l'abbé Lavoie adressèrent quelques mots aux jeunes époux, leur faisant leurs meilleurs souhaits de bonheur. Ceux-ci nous quittèrent pour faire leur voyage de noces aux Etats-Unis, où ils visiteront quelques-uns de leurs parents. Ils reviendront résider à Haywood, Man. Nos meilleurs voeux.

MAKINAK

Dimanche soir, 1er juillet, est décédée Mme Zélima Hamende, âgée de 68 ans. La défunte est morte paisiblement après plusieurs mois de maladie, entourée de ses enfants et munie des derniers sacrements. Le service fut chanté par M. l'abbé Halde le 4 juillet et la sépulture eut lieu dans le cimetière paroissial. Un grand nombre d'amis de notre localité et des districts environnants assistaient aux funérailles et le nombre de gerbes de fleurs et de bouquets spirituels reçus par la famille disent dans quelle haute estime la défunte était tenue.

Mme Hamende demeurait à Makinak depuis la mort de son mari, il y a 22 ans, alors qu'elle vint de Liège, Belgique, avec une famille de jeunes enfants. C'était une catholique pratiquante d'une grande charité, se donnant sans compter pour tous dès que ses services étaient requis et donnant toujours avec un sourire.

* * *

La famille désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil, spécialement M. l'abbé Halde et les amis de Laurier qui ont chanté la messe de Requiem.

Grand Pique-Nique paroissial de Saint-Jean-Baptiste Dimanche 22 juillet

(Voir chronique)

AUBIGNY

Prix d'exposition

Plusieurs de nos paroissiens ont remporté des premiers prix à l'exposition de Sainte-Agathe le 3 courant. Il nous fait plaisir de mentionner entre autres notre curé, M. l'abbé Normandeau, qui a eu le premier pour le meilleur exhibit de race chevaline pour cheval simple, et M. Nolette pour paire de chevaux; ces deux prix spéciaux ont été donnés par le premier gagnant avec son fameux "Pit".

Comme il n'y avait qu'une classe d'entrée pour chevaux de voiture attelés seuls, pour ne pas "nuire" aux concurrents, M. le curé retira son entrée et se fit une classe à part où encore il remporta d'emblée le premier prix.

Les exhibits de toutes sortes étaient plus nombreux et de meilleure qualité que l'an dernier et il est à espérer que l'an prochain, il y aura encore plus de compétition et plus d'encouragement.

Ne faites pas un jouet de votre bébé

Les bébés ont des nerfs

Par RUTH BRITTAIN

Chez beaucoup d'enfants assez vieux on peut retracer l'origine de la nervosité dans le surmenage de l'enfance causé par l'habitude de considérer le bébé comme le jouet des parents et amis. On peut très bien s'amuser avec bébé, mais pas plus d'un quart d'heure à une heure par jour. Si l'on dépasse ce temps, l'enfant que l'on a taquiné, excité, fait rire et crier, bien souvent se mettra à vomir; invariablement il deviendra irritable, pleurera et souffrira d'insomnie.

L'humeur maussade, les pleurs et l'insomnie provenant de cette cause peuvent être facilement évités en traitant bébé avec plus de considération, mais quand vous ne pouvez savoir ce qui le rend agité, il vaut mieux lui donner quelques gouttes de Castoria pur et inoffensif. Il est étonnant de constater avec quelle promptitude Castoria calmera ses nerfs et l'incitera au sommeil quoiqu'il ne contienne ni drogue ni narcotique. Ce remède est purement végétal, la recette est sur l'enveloppe. Des médecins éminents le prescrivent pour coliques, diarrhée, choléra, constipation, gaz dans l'estomac ou les intestins, fièvre, perte de sommeil et tout autre malaise de l'enfance. Les 25 millions de bouteilles employées chaque année montrent sa popularité.

Avec chaque bouteille de Castoria, vous obtenez un livret sur la maternité qui vaut son pesant d'or. Cherchez la signature Chas H. Fletcher sur le paquet afin de vous procurer le Castoria authentique. Il y a plusieurs imitations.

Pêche à la ligne

Quel beau passe-temps que celui de la pêche à la ligne. Pour le jeune homme, il faut de la vie, du mouvement, des émotions; voilà pourquoi il recherchera les rapides, les ruisseaux, les criques qui descendent des montagnes, parce que dans ces cours d'eau frétillent l'achigan, la truite, le brochet et autres poissons à vive allure. Le vieillard, au contraire, cherchera les endroits calmes qui conviennent à son tempérament, les baies charmantes, les cours d'eau langoureux où dorment les poissons lourds, massifs, qui attendent pour ainsi dire que la pâture aille s'offrir à eux. Tel est le cas du vénérable paroissien Michel Laferrière, âgé de 83 ans, demeurant avec son fils Visiteur, sur le bord de la rivière Rouge depuis près de 50 ans. Chaque jour que le bon Dieu amène le voit descendre la côte et rarement le voit revenir les mains vides...

La semaine dernière, il capturait une barbue pesant 22 livres, à part le menu fretin qui faisait cortège. De mémoire d'homme, c'est la plus grosse pièce de l'espèce encore vue ici... Bravo! père Michel, les vieux sont encore les "cogs"!

Baptême

M. Fra Guillon et sa dame, Yvonne-Jeanne Palud, ont fait baptiser Yves-Paul-Pierre, né le 29 juin dernier. Parrain et marraine: Louis et Marie Guillon, frère et soeur de l'enfant.

Service anniversaire

Mardi avait lieu le service anniversaire d'Elise Mathieu, épouse de Victor Massinon. Ses deux fils, Camille et Maurice, ainsi que Mme M. Bourgeois, de cette paroisse, le père et les autres membres de la famille assistaient à la cérémonie ainsi qu'un grand nombre d'amis de la défunte.

Pluie

Une pluie torrentielle est venue s'abattre sur la région. Espérons que le beau temps qui nous est promis d'ici la fin du mois viendra sécher nos champs... et les larmes de ceux qui pleurent les dégâts causés par ces excès... de pluie... et par d'autres excès que la Providence ne laisse jamais impunis... Pensons-y bien!

SAINT-LAZARE

Baptême

Auguste-Joseph-Etienne, né le 7, baptisé le 8, enfant d'Elphège Martel et de Rose-Anna Houle. Parrain, M. Auguste Dansereau; marraine, Mlle Annette Cadieux.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Notre grand pique-nique paroissial, remis à cause du mauvais temps, aura lieu dimanche prochain 22 juillet.

Voici le programme de la journée:

A midi, entrée sur le terrain, où l'on servira le dîner.

A 1 h. ½, joute de balle au camp, suivie de courses de chevaux.

Il y aura des jeux de toutes sortes, pour les jeunes et les vieux. Des rafraîchissements seront servis sur le terrain. Un prix sera décerné à l'automobile le mieux décoré.

Bienvenue à tous nos amis!

STE-ANNE DES CHENES

Rafles et pique-nique

Le tirage des rafles qui avaient été confiées à cinq candidates a eu lieu dimanche soir. Ces rafles ont rapporté la jolie somme de $530.15. Voici la part de chacune des candidates dans cette somme: Mme Eug. Perron, $401.45; Mlle Florence Girard, $61.30; Mme Maxime Champagne, $32.55; Mlle Cécile Tougas, $20.10; Mlle Adrienne Desautels, $14.75.

Un cinq piastres en or a été remis à Mme Eugène Perron, l'heureuse gagnante du concours.

Le tirage a favorisé les personnes suivantes: Mlle Louise Normandeau, Saint-Boniface; C. Gaudet, Saint-Boniface; Mlle Cécile Tougas, Mme Ch. Gauthier, Sainte-Anne des Chênes; R. P. Roberge, C.SS.R., Sainte-Anne de Beaupré.

Le pique-nique que nous avons eu le 1er juillet avait donné $488 de recettes. Les rafles et le pique-nique ont donc rapporté à l'église un bénéfice net de $1,018.

Nos plus chaudes félicitations à tous ceux qui ont concouru à ce complet succès. Pareille tâche n'a pu être menée à bonne fin, cela se comprend, sans beaucoup de fatigues et sans certains ennuis. Mais tout cela s'oublie quand on a travaillé si efficacement à l'oeuvre paroissiale, qui est l'oeuvre du bon Dieu.

Les douze plus grands hommes

Quels sont les douze plus grands hommes actuellement vivants? Un jury américain vient de répondre à cette question par la liste suivante:

Edison, Mussolini, Einstein, George-W. Shaw, Henry Ford, Paderewski, Rudyard Kipling, Mme Currie, Clemenceau, Miss Jane Adams, Orville Wright et Marconi.

Ils nous ont oubliés!...

SAINT-BONIFACE

Charles Marchand à Saint-Boniface

Dimanche dernier Charles Marchand, le populaire folkloriste canadien-français, a donné un concert dans la salle du Collège. On sait qu'il fait une tournée sous les auspices de la Liberté et chante dans les principaux centres français du Manitoba. M. Marchand a un bonne voix, sympathique et d'une belle sonorité, mais il est surtout un interprète merveilleux. La musique, le geste, tout souligne la chanson, en fait ressortir toutes les choses cachées ou à demi voilées, en prolonge l'effet longtemps après que les paroles se sont tues.

M. Marchand est surtout lui-même dans les vieilles chansons du terroir qui disent les humbles travaux des paysans, des "raftmen", bien qu'il masque dans les autres chansons, avec son incomparable mimique et son humour si communicative. Il était accompagné par M. Louis Bédard, jeune artiste-chanteur et pianiste qui possède une très jolie voix de ténor. Il a très bien accompagné M. Marchand au piano.

Une foule comme on en voit rarement à Saint-Boniface avait envahi la salle du Collège et l'avait littéralement remplie. Cette foule n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes.

M. Marchand a fait voir deux films fournis par le Pacifique Canadien, l'un tourné lors du festival des races étrangères à Winnipeg, l'autre pris lors du Festival de Québec.

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque est allé administrer la confirmation à l'église polonaise de East Selkirk, dimanche dernier. Sa Grandeur, en revenant à Saint-Boniface, est arrêtée à l'église de Gonor et y a béni une statue de Sainte-Thérèse.

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Ivanhoe Caron, de Québec, et M. l'abbé Martel, de Saint-Bruno, diocèse de Chicoutimi, tous deux en route pour l'Australie, où ils assisteront au Congrès Eucharistique.

Le R. P. Labonté, O.M.I., longtemps curé à Kenora, a été nommé à Fort Frances, et le R. P. Dallaire sera nommé à Kenora.

Décès de M. F. d'A. Pambrun

Les funérailles de M. François d'Assise Pambrun, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface dimanche matin, à la suite d'une attaque de paralysie, ont eu lieu mardi matin, à 9 h., à la cathédrale de Saint-Boniface, et l'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la paroisse.

M. Pambrun, qui exerçait la profession de peintre, demeurait à Saint-Boniface depuis de nombreuses années et il était très connu et estimé de tous ses concitoyens. Il faisait partie de plusieurs organisations et était tenu en haute estime parmi les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il avait été président du Cercle paroissial de l'Association d'Education.

Lui survivent: son épouse et six enfants à Saint-Boniface, et une fille qui demeure à Los Angeles.

La Liberté prie la famille d'agréer ses bien vives sympathies.

Pique-nique de la Canadian Legion, B.E.S.L., branche des Réservistes français

La fête-annuelle sur le terrain du Collège à l'occasion du 14 juillet a été, comme toujours, un très gros succès, et, on ne savait pourquoi, mais plus que les autres années, il régnait parmi tous les assistants plus de cordialité et d'entrain que jamais. On se sentait comme en famille.

Comme toujours aussi, les amis sincères des réservistes avaient offert les prix des courses et de la tombola, et parmi tous les donateurs nous pouvons citer M. H. Chevrier, M. Létienne, M. de la Giclais, Mme Moisan, M. Giddé, Mme McKenzie et une anonyme. Le gros lot de la tombola, gagné par Mlle Angelina Betrani, rue Carlton, une belle statue de Jeanne d'Arc, avait été offert par M. Létienne. Le second prix, une bouteille Thermos, gagné par M. G. Garson, avait été offert par M. Delmarque.

Que tous ces donateurs veuillent bien ici agréer les remerciements les plus cordiaux et les plus sincères des réservistes et des Dames Auxiliaires.

Dès le samedi soir, la fête s'est ouverte aux accords entraînants de l'excellente fanfare La Vérendrye, accords qui, outre une grande assistance de personnes, avaient attiré au terrain, et pour y demeurer durant les deux jours complets, tous les moustiques de la région, lesquels prouvaient à leur manière combien ils goûtaient et appréciaient le sang français. Malgré tous les efforts pour les faire aller en d'autres places, ils ont tenu bon, et bon gré mal gré, hommes, dames, jeunes filles et enfants ont dû leur servir leurs repas.

La journée du dimanche, le grand jour des courses, tous les athlètes ont pu s'en donner à coeur joie, des plus petits aux plus âgés, y compris MM. Viel, Michel Collin, de la Londe, Taburet, etc. M. le consul de France et Mme Bourgeois sont venus durant l'après-midi assister à tous ces divertissements et essayer leur adresse à tous les jeux. Sont venus également le col. Ralph Webb, "Man. Prov. Command", avec son secrétaire A.-H. Yetman, à l'effet de témoigner leur vive sympathie aux réservistes français à l'occasion du 14 juillet.

Les comptoirs étaient tenus par l'Union Canadienne et la section du Tennis s'occupait du magasin.

La soirée s'est terminée au milieu d'une foule compacte et bien en train, par le chant de la "Marseillaise" qu'avec feu a donné M. Restiaux et dont les refrains étaient repris en choeur par toute l'assemblée, puis par la tombola que le petit Maurice Giddé, joli petit bambin, présidait; enfin le beau chant de "O Canada", et chacun retourne chez soi en gardant le souvenir d'une belle et surtout bien cordiale réunion.

Le Club Belge

En réponse aux odieuses calomnies que certains individus font actuellement circuler sur le compte du Club Belge et de ses dirigeants, nous avons l'insigne honneur de donner ci-dessous la traduction d'une lettre adressée par M. l'abbé Kwakman au Comité du Club. L'original est conservé dans les archives et sera produit très volontiers à tous ceux qui le désireront.

Tout commentaire serait superflu; le texte de cette lettre est suffisamment clair et ne peut que faire accroître la lourde responsabilité dont les calomniateurs auront à rendre compte un jour.

Saint-Boniface, Man.,
le 26 mars 1928.

Chers Messieurs le Président
et Membres du Comité,

Sincèrement merci pour votre invitation, qui ne m'a été délivrée que le lundi, ainsi que la lettre de M. Oct. Rodts; il ne dépendait donc pas de moi si je ne l'ai pas annoncée, ce que j'aurais fait volontiers.

Aussi je dois vous féliciter pour vos entreprises, particulièrement pour l'effort que vous faites tous; vraiment cela mérite succès, mais je crains. Cependant ne perdez pas courage; au contraire, allez de l'avant et surtout cherchez les moyens qui peuvent couronner vos entreprises.

Dans l'oeuvre d'union vous devez avant tout chercher le point d'union. Vous travaillerez en vain si vous n'êtes pas unis et si vous ne vous en tenez pas à votre but. Quel but? Non seulement celui qui doit unir les nôtres, mais aussi celui qui doit les élever. Unis dans le travail n'est pas toujours synonyme d'unis dans la pensée et dans la lutte.

Le travail est dur, cependant il n'est pas impossible; si tant d'entreprises ont échoué, c'est parce que leur but n'était ni connu ni compris, et partant parce que les vrais moyens n'avaient pas été employés.

Certes, je bénis vos entreprises et me joins à vous de coeur et d'âme.

Que tous puissent le comprendre; là vous trouverons notre but, nos moyens d'union, d'élévation, etc.

Avec mes remerciements, recevez aussi mes meilleurs voeux et salutations.

Votre tout dévoué curé,
(Signé) E. KWAKMAN.

Mariages

Le 11 juillet — Eugène Lemay, fils d'Alphonse Lemay et de Marie-Anne Béliveau, et Yvonne Bourbonnière, fille d'Origène Bourbonnière et d'Angelina Gobeil.

Le 11 juillet — Olivier Gaboury, fils de feu Joseph Gaboury et d'Aurélie [illegible], de Dunrea, Man., et Marie-Jeanne Malo[illegible], de Saint-Adolphe, fille de Joseph Malo[illegible] et d'Eléonore Pilon.

Baptêmes

Le 10 juillet — Marie-Thérèse-Denise-Rita, née le 9, enfant de Jules Remillard et de Régina Desrosiers. Parrain et marraine: Raoul Rochon et son épouse, née Rosa Remillard.

Le 15 juillet — Marie-Solange-Alice, née le 29 mai, enfant de Joseph-E. Drouin et de Germaine Normand. Parrain et marraine: Paul Blondeau et son épouse, née Madeleine Normand.

Le 15 juillet — Joseph-Edgar-Ira, né le 13, enfant de Simon Ménard et de Marie-Louise Rondeau. Parrain et marraine: Ira Hartley et son épouse, née Georgiana Rondeau.

PETITES NOTES

Mlles Jeanne et Antoinette Royal, d'Edmonton, sont à passer quelques jours à Saint-Boniface, les hôtesses de Mme Royal, rue Langevin.

* * *

C'est aujourd'hui que le pique-nique des "Caterers" a lieu à Grand Beach. Il y aura près de dix convois spéciaux, de 8 h. 30 à 2 h., pour transporter les excursionnistes au pique-nique le plus populaire de l'année.

LA VIE AU COLLÈGE

Départ du R. P. Joseph Béliveau, S.J.

Vendredi soir nous quittait le R. P. Joseph Béliveau, S.J. Après avoir professé la philosophie au Collège de Saint-Boniface, et dirigé le Comité Régional de l'A. C. J. C. en qualité d'aumônier, le Rév. Père vient d'être nommé recteur du Collège d'Edmonton.

La bonté et l'affabilité du Père laissent ici de profonds regrets. Pour lui exprimer ces regrets quelques membres du Comité Régional vinrent s'unir à la communauté dans une veillée familiale d'adieu. Chacun tint à exprimer ses remerciements pour les services rendus de si bon coeur à l'oeuvre de la jeunesse.

UNION CANADIENNE

L'Union a donné encore un bon coup d'épaule à la fête de nos amis les Réservistes français. Nous avions les comptoirs et plusieurs de nos amis ont sacrifié leurs journées de samedi et dimanche pour ramasser quelques sous pour l'Union. Ceux qui viennent au club y passer leur temps ne se doutent pas toujours du dévouement qu'y mettent les directeurs et certains membres du club. La circonstance que nous rappelons en est encore une preuve!

Va et vient

Eugène est revenu parmi nous et se dit enchanté. Avis aux autres récalcitrants. Peut-être d'autres seront-ils victimes du même dieu? Gabriel ou d'autres encore? L'avenir le dira, mais nous veillons!

Le tennis

Nos amis du Tennis étaient présents eux aussi au pique-nique de dimanche dernier, et malgré les moustiques, ils avaient soin du magasin. Plusieurs de nos membres, là aussi, s'y sont dévoués.

Une machine à laver naturelle

Cette machine à laver est un geyser, qui se trouve dans le parc national américain de Yellowstone.

Des soldats qui campaient dans le voisinage observèrent que l'éruption d'eau chaude se produisait mathématiquement, après un bouillonnement prolongé, toutes les quatre-vingts minutes, et que les objets qui avaient été déposés dans le cratère en étaient expulsés avec la colonne liquide. Ils eurent l'idée d'utiliser ce phénomène pour laver leur linge. Et l'expérience, réussie, a été poursuivie avec succès par les quelques habitants de la région.

Pour employer à cet office les services du geyser, il suffit de lancer dans son cratère le linge que l'on veut faire nettoyer, puis d'attendre tranquillement l'éruption. En effet, lorsque le "volcan" entre en activité, il commence par agiter fortement l'eau contenue dans le cratère et remue vigoureusement le linge, tout comme le ferait semblablement une experte lavandière. Après quoi, bientôt, l'eau étant projetée à l'extérieur, il n'y a plus qu'à se trouver à proximité pour recevoir draps, chemises ou serviettes parfaitement propres, blanchis et à moitié séchés par la vapeur.

Le tigre et les Jésuites

On ne parle plus souvent de M. Clemenceau, dans les journaux. Mais on parle beaucoup de ses mots. Ils ne sont pas tous de lui, mais on ne prête qu'aux riches.

Il habite, on le sait, rue Franklin, au Trocadéro. Le jardin d'un collège de Jésuites éclaire ses fenêtres. Un arbre de ce jardin s'étant développé, M. Clemenceau y voyait moins clair; il demanda qu'on émondât ses branches.

Le Père Recteur fit faire le travail aussitôt.

Alors, M. Clemenceau lui écrivit pour le remercier. Et sa lettre commençait ainsi:

"Mon Père... je puis bien vous appeler ainsi, puisque c'est vous qui m'avez donné le jour..."

De la terre Lorraine expédiée aux Etats-Unis

Lunéville — M. Gaston Rogé, président de l'Association des mutilés et anciens combattants de Meurthe-et-Moselle, ancien président de l'Union fédérale des associations de combattants, s'est rendu à Barthélémont-les-Beaumont, où tombèrent les premiers soldats de l'armée américaine, afin de prélever un peu de la terre lorraine qu'ils arrosèrent de leur sang.

Cette terre sera envoyée aux Etats-Unis où elle sera placée et scellée dans les monuments patriotiques exécutés par Edgar Brandt.

Autre Paquebot ajouté à la Flotte du C. P. R.

En haut: Mme Baldwin, épouse du premier ministre de Grande-Bretagne, que l'on aperçoit à droite, pressant le bouton qui libère le paquebot géant de ses amarres. En bas: le "Duchess of Bedford" immédiatement après son lancement.

Mme Stanley Baldwin, épouse du premier ministre de Grande-Bretagne, a lancé, récemment, sur la Clyde, le nouveau paquebot du Pacifique Canadien, le *Duchess of Bedford*.

Comme son pendant, le *Duchess of Atholl*, qui a été lancé le 23 novembre dernier, le *Duchess of Bedford* est un navire de 20,000 tonneaux, et se trouvera être l'un des plus grands transatlantiques affectés au service de Montréal. Spécialement construits en prévision de la navigation sur le Saint-Laurent, le *Duchess of Bedford* et le *Duchess of Atholl* mesurent 586 pieds de longueur et 75 de largeur. Munis chacun de deux séries de turbines, ils pourront atteindre 18 noeuds en pleine mer.

Le Pacifique Canadien a commandé deux autres navires de ce type, lesquels porteront les noms de *Duchess of Cornwall* et *Duchess of Richmond*. Ces deux navires ne pourront commencer leur service qu'en 1929.

Le *Duchess of Atholl* et le *Duchess of Bedford* arriveront à Montréal respectivement le 19 mai et le 30 juin.

Le 19 mai, le *Duchess of Atholl* commencera sa première traversée de Montréal, à Liverpool; le *Duchess of Bedford* commencera la sienne le 30 juin.

Chacun de ces deux nouveaux paquebots peut recevoir au total près de 1,600 passagers, dont 572 en cabines, 480 en classe touriste de troisième et 508 en troisième. Dans 204 cabines, des lits remplaceront les couchettes.

Les cabines s'étageront sur six ponts, qu'un ascenseur mettra en communication. Le salon, l'observatoire, le fumoir et la principale galerie se trouveront sur le pont "A". Les galeries de promenade occuperont le milieu du navire, ce qui est une innovation. La salle de récréation des enfants et le gymnase seront sur le pont supérieur.

La plupart des cabines intérieures auront communication directement avec l'extérieur par le moyen de tubes donnant sur un hublot. Il va de soi qu'on trouvera plusieurs appartements de luxe à bord des deux nouveaux navires.

C'est leur construction pour la navigation sur le Saint-Laurent qui vaut à ces paquebots leur largeur proportionnellement considérable, 75 pieds. D'autres paquebots du Pacifique Canadien, l'*Empress of France* et le *Montroyal*, par exemple, sont moins grands que le *Duchess of Atholl* et le *Duchess of Bedford* mais ils ne peuvent pas remonter jusqu'à Montréal à cause de leur fort tirant d'eau.

Feuilleton de la "Liberté"

No 14

François de Bienville

Scènes de la Vie Canadienne au XVIIe Siècle

Par [illegible]

[illegible]

[illegible]

CHAPITRE XVIII

[illegible]

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Vingt dollars seulement.
Et vous possédez le poêle électrique dont vous rêvez depuis longtemps.
Paiement de la balance au gré de l'acheteur.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave. Provencher Tél. 21 625

A VENDRE — Magasin épicerie à vendre avec stock complet. Excellente occasion. Conditions faciles. S'adresser à 223, St. Mary's Road, Saint-Vital. Tf

---

ON DEMANDE — Couple sérieux et honnête pour presbytère en ville. Sacristie, église et chauffage pour le mari; cuisine et ménage pour la femme. S'adresser 211, ave. O So., Saskatoon, Sask. Tf

A LOUER — Logement de 4 chambres, Edifice Lavoie, rue Dumoulin, Saint-Boniface. Sa Société d'Administration Générale, (tél) 23 662. 7

ON DEMANDE un homme, ayant de bonnes références, en état de prendre soin d'un troupeau de vaches, fortes laitières, dont plusieurs sont inscrites au Livre d'Or et même au Livre d'Elite. S'adresser à Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. Tf

---

A VENDRE — Camion automobile "Reo" (Speed Wagon) en parfaite condition. S'adresser à Lavoie & Cie, 122, rue Dumoulin, St-Boniface. 7

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général. S'adresser à Mme J.-B. Lauzon, 85, rue Lauton, Winnipeg. Téléphone 26 615. 7

C. BUFFET
Tél. 26 565 304, Bloc McIntyre

MAISONS à vendre à Saint-Boniface, Norwood, Winnipeg, etc., de 4 à 10 chambres. Bonnes occasions. Prix modérés, conditions faciles.

ACHETEZ MAINTENANT et soyez placés pour le nouveau terme scolaire.

LES MAISONS à louer sont rares; plusieurs se sont vendues dernièrement et il n'est pas agréable d'être forcé de déménager avec la rareté des maisons. Achetez donc et soyez propriétaire vous-même.

RUE DUMOULIN, belle résidence à deux logements modernes; 5 et 6 chambres et salle de bain; chauffage eau chaude et système à l'huile automatique. Ne pourrait être construite pour $9,500. Le revenu de la moitié de la maison suffit pour la payer. Véritable occasion à $5,900.

RUE DUMOULIN, belle résidence moderne de 9 chambres. Occasion à $3,150.

RUE BERRY, joli lot jardin. Bungalow moderne de 5 chambres. $3,150.

APPARTEMENTS A LOUER — No 161, ave. Provencher. Grand, beau logement de 2, 3, 4, 5 ou 7 chambres. Garage. $36 à $75.

No 417, RUE AULNEAU — Appartements de 2, 3 et 5 grandes chambres. Poêle électrique; buanderie-lavoir gratis. $20 à $45.

FERMES A VENDRE ou échanger pour maisons à Saint-Boniface. Terrain de jardinage et pour l'élevage des volailles. Bonnes locations aux environs de Winnipeg.

C. BUFFET
Tél. 26 565 304, Bloc McIntyre

AU SACRE-COEUR

Jusqu'au fond

Nos délégués revinrent du congrès de Saint-Boniface non moins ardents que par le passé pour l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Cette Association fait oeuvre de restauration, et lorsque nos écoles libres, confessionnelles et bilingues n'auront plus à subir indirectement le programme d'Etat, alors nous devrons reconnaissance spéciale à l'Association pour son oeuvre de restauration non pas simplement superficielle, mais atteignant jusqu'au fond des choses.

Bonne sainte Anne!

Chaque matin, après la messe de huit heures, se feront les exercices préparatoires à la fête de sainte Anne et il y aura vénération des reliques de la sainte.

Mariage

Le 16 juillet, M. Jules Quillerat épousait Mlle Marie-Emma Desgagné. Nos souhaits de bonheur.

Baptême

Le 15 juillet — Joseph-Alphonse-Armand, né le 27 juin, du mariage d'Alphonse Lacoste et de Laurentia Sigouin. Parrain, Eugène Sigouin; marraine, Justine Saint-Jean.

WINNIPEG

Le banquet du 14 juillet et l'Union Nationale Française

Le banquet donné par le Comité en charge de la réorganisation de l'Union Nationale Française de l'Ouest, à l'occasion de la célébration de la fête nationale, fut un succès complet. Et pourtant, nombreuses étaient les fêtes et divertissements organisés en ville et en campagne pour attirer la foule avide d'échapper à la chaleur. Malgré tout, la salle du banquet était comble et l'assistance aussi nombreuse que choisie.

Nos compatriotes ont donc répondu généreusement à l'appel et les Français ont constaté avec plaisir qu'ils ont de nombreux amis parmi leurs frères canadiens-français.

Le banquet s'ouvrit par un accueil de bienvenue à tous et après un plantureux diner arrosé du bon vin de France, M. C. Buffet entama le programme des discours par une courte allocution. Il fit comprendre l'importance d'une union active de tous les Français résidant dans l'Ouest afin qu'ils se connaissent, se coudoient, s'estiment et s'entr'aident, le cas échéant. A vivre isolés comme ils l'ont fait depuis bientôt quatorze ans, c'est-à-dire depuis que l'U. N. F. O. a suspendu toute activité, ils ne peuvent se rendre compte qu'ils oublient d'user des droits et privilèges que plus de trois siècles de lutte ardente ont maintenus et préservés pour le plus grand bien de la race française au Canada. Ce serait donc faire preuve d'ingratitude que de ne pas accepter la part qui nous est offerte généreusement de ces avantages et vraiment ce n'est qu'en nous unissant d'abord et ensuite en nous affiliant avec les autres organisations similaires, locales et de France ou de l'Etranger, que nous ferons alors un bloc solide pour le maintien de nos droits communs et le progrès de notre race et de ce grand pays où nous retrouvons presque une seconde France.

M. Buffet donna un bref aperçu du programme de réorganisation. D'ici l'automne prochain, un bureau de direction sera officiellement nommé, un local installé pour la Société où tous les membres et amis pourront se rencontrer, se récréer et y retrouver un peu l'atmosphère de France.

M. Bourgouin, agent consulaire de France, qui avait bien voulu tout spécialement nous honorer, malgré d'autres pressants engagements, en sa qualité de représentant officiel de notre chère Patrie, nous rappela que nous devions toujours, par l'exemple, nous montrer dignes fils de France. Il exprima son plaisir de voir l'effort fait par quelques-uns de nos compatriotes pour réorganiser l'Union Nationale Française de l'Ouest et ses voeux pour une entente sincère de tous les Français et leur succès dans ce beau pays. Il porta ensuite un toast chaleureux à la France.

M. le maire Swain, comme premier magistrat de notre bonne ville de Saint-Boniface, en quelques mots heureux, nous fit comprendre sa sympathie pour notre nationalité. Il nous recommanda de nous unir et de rester unis afin de mieux maintenir nos droits.

L'hon. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, avec son éloquence coutumière, enleva l'assistance par un bref retour en arrière sur les années tragiques de la guerre, durant lesquelles les alliés s'unirent pour sauver la France et la civilisation. Tous sans parti pris, et nos frères canadiens-français inclus, firent cause commune. Il va sans dire que des applaudissements chaleureux soulignèrent ce discours fort apprécié.

A la suite de contre-temps inévitables, certains de nos hôtes n'ayant pu venir et s'étant fait excuser, M. C. Buffet porta un toast au Canada, notre pays d'adoption, et béni entre tous par la Providence, et un toast à l'Angleterre dont la politique coloniale est si douce à ceux qui se confient à elle.

Un cahier autographe fut mis en circulation parmi les convives, afin d'obtenir leur signature en honneur du premier banquet de la société depuis la guerre. Il sera jalousement conservé dans nos archives.

Les convives furent régalés par un programme musical choisi, rendu par des artistes populaires: Mlle Yvonne Thibault tout spécialement, Mme G. Laflèche, MM. L. Glénat, J. Delavignette et Marius Maire.

M. P. Lardon, en quelques mots choisis et compliments mérités, remercia les dames présentes et porta un toast enthousiaste à leur santé.

M. Buffet, après avoir rappelé à ses compatriotes les conseils d'union et de solidarité exprimés par tous les orateurs, les pria d'être les messagers du Comité auprès de ceux à qui il avait été impossible d'assister au banquet et de leur transmettre notre appel.

Il remercia à nouveau l'assistance, nos invités, tout spécialement les dames et le comité en charge, et M. Guignard, notre hôtelier. L'assistance se sépara après avoir chanté la "Marseillaise" et "Dieu sauve le Roi".

PETITES NOTES

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée à Winnipeg de Mme Blanche Bergeron, chanteuse de genre, professionnelle, qui a chanté dans les principaux théâtres de l'Est, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, avec les plus célèbres artistes canadiens-français: Paul Dufault, Joseph Saucier, Louis Chartier. Elle a aussi fait du journalisme à la "Tribune" de Sherbrooke. Mme Bergeron réside chez sa soeur, Mme Albert Tremblay, 101, Academy Road.

• • •

De passage à Winnipeg, M. et Mme Maurice Boutin, de Saint-Hubert Mission, Sask.

Grand Pique-Nique paroissial de Saint-Jean-Baptiste Dimanche 22 juillet

(Voir chronique)

En route pour la France

Le lundi 15 juillet, Mlles Simone Landry, de Saint-Adolphe, Jeanne Marcotte, de Saint-Malo, et Yvonne Gagné, de Saint-Pierre, quittaient Winnipeg pour aller faire leur noviciat, en France, chez les Rév. Soeurs de la Croix de Saint-André. Elles étaient accompagnées des RR. SS. Adile et Agnès.

Retraite fermée pour jeunes filles au Couvent de Saint-Charles

La retraite fermée pour jeunes filles, organisée annuellement par les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M. I., au couvent de Saint-Charles, Man., commencera le 3 août prochain, vendredi soir, et se terminera le 7, mardi matin. Elle sera dirigée par le R. P. Joseph Guy, O.M.I., supérieur du Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask.

Les avantages de la retraite fermée sont nombreux. On sait quel développement cette oeuvre salutaire a pris au Canada depuis une vingtaine d'années. La retraite fermée est une halte dans la vie. Elle invite au recueillement, à la réflexion, à la méditation. Elle projette de vives lumières sur la vie passée et sur l'orientation de l'avenir. Elle trempe les âmes, les fortifie et les transforme en apôtres.

Les Missionnaires Oblates espèrent que de nombreuses jeunes filles voudront profiter des avantages de cette retraite et elles les prient de leur faire connaître leurs noms à l'avance en écrivant ou en téléphonant soit au Couvent de Saint-Charles, soit à la Maison-Chapelle de Saint-Boniface.

Le catholicisme et les lépreux

Il y a dans le monde environ trois millions de lépreux. De ce nombre, 7,554 sont recueillis, soignés et hospitalisés dans 67 léproseries catholiques.

Dans l'Inde, une Société de catholique de l'archidiocèse de Vérapoly s'est spécialisée, depuis quelques années, dans l'exploitation et la préparation du plus efficace remède contre la lèpre: une sorte d'huile appelée "Hydnocarpus Wightanis." (Chaulmoogra). Le service pharmaceutique de cette Société vient de proposer à toutes les missions catholiques du monde de leur céder cette huile à moitié prix.

Cette offre est considérée comme fort importante, car le remède en question, qui est le plus puissant que l'on connaisse pour cette effroyable maladie ne pouvait guère être jusqu'ici, en raison de son prix trop élevé, utilisé par les léproseries catholiques.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 879.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Arrestation de 50 catholiques mexicains

Mexico — La police du service secret a opéré l'arrestation de 50 catholiques, dont Jose Reveles Rodarte, un prêtre, dans une maison privée, sous l'accusation d'avoir violé les lois religieuses mexicaines en célébrant la messe. On a découvert un autel et tous les objets nécessaires à la célébration du Saint Sacrifice.

D'habitude les cours de justice remettent les visiteurs en liberté après leur avoir fait payer l'amende, mais dans ce cas-ci, on les détient parce qu'on a saisi des pamphlets qu'on examine pour savoir s'ils ne sont pas séditieux.

• • •

La santé courageuse — "Ma femme n'était pas toujours très bien portante", écrit M. Carl Brahn, de McMurray, Wash. "Mais depuis qu'elle emploie le Kuriko du Dr Pierre elle est toujours courageuse et en bonne santé." Cette célèbre médecine herbeuse fortifie et régularise les organes de digestion et élimine les bactéries nuisibles et les impuretés. Ce n'est pas un article de droguerie car ce remède est fourni par des agents locaux nommés par les fabricants: Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.